



AGIR 2035
VILLE
DE VICHY



**PROJET
DE VILLE**

Ensemble,
nous pourrons agir
concrètement !



VICHY 
PATRIMOINE MONDIAL

SOMMAIRE

06 AFFIRMER NOTRE STATUT DE REINE DES VILLES D'EAUX DU 21^{ème} SIÈCLE

16 GARANTIR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE POUR TOUS

32 INNOVER POUR ACCÉLÉRER LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

42 RENFORCER ET AFFIRMER L'IDENTITÉ DU CŒUR DE VICHY

Crédits photos

Bernard Tartainville - Cédric Carmié - Laurence Plancke - Lydie Alliot - Cabinet Chabanne - MAES Architecture - ICOM Architecture - Didier Repellin - Cabinet IDA Concept - Vichy Culture - Médiathèque Valéry Larbaud - CRR Architecte - Cabinet Comte et Vollenweider - Activ'images - Vichy Communauté - Centre Hospitalier de Vichy - iStock - Shema - Société Hydraulique d'Etudes et de Missions d'Assistance - Jean-Marc Vincent - Guillaume Portero - Christophe Morlat - Atelier d'architecture QBM - Bruhat et Bouchaudy Architectures - Axe Saône

ÉDITO



Frédéric AGUILERA

Maire de Vichy, Président de Vichy Communauté et vice Président du Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes

« Le patrimoine est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir. Nos patrimoines culturels et naturels sont deux sources irremplaçables de vie et d'inspiration. Ce sont nos pierres de touche, nos points de référence, les éléments de notre identité ».

C'est en ces termes que l'Unesco définit le patrimoine mondial.

Depuis le 24 juillet 2021, la Ville de Vichy, aux côtés de dix autres Grandes villes d'eaux d'Europe, est inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, pour sa valeur universelle exceptionnelle et le rôle essentiel que la ville a joué dans la création de la culture thermale européenne du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle.

Nous avons la chance de vivre dans une ville pourvue d'un patrimoine exceptionnel et qui offre un cadre de vie des plus agréables. Les atouts de Vichy ne sont pas seulement ceux hérités de son passé. Les habitants de la ville et les acteurs économiques et sociaux qui travaillent et œuvrent aujourd'hui à Vichy constituent, pour celle-ci, un formidable potentiel pour l'avenir. Ville-centre de la communauté d'agglomération Vichy Communauté, Vichy rayonne sur un territoire plus large que celui de la seule commune et bénéficie en retour des atouts et richesses du territoire communautaire.

La Ville de Vichy s'engage désormais dans la mise en œuvre d'un projet de territoire ambitieux, en parfaite cohérence et complémentarité avec celui de Vichy Communauté, et dont l'horizon est porté à 2035.

Ce projet de territoire, « AGIR 2035 », est le fruit d'un travail collectif avec les élus de la ville, les partenaires institutionnels, économiques, du monde associatif et les habitants.

Il s'articule autour de quatre objectifs :

Affirmer notre statut de Reine des villes d'eaux du 21^{ème} siècle

Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Renforcer et affirmer l'identité du cœur de Vichy

Le travail engagé nous permet de mesurer les forces et les faiblesses de Vichy afin de mieux valoriser ses atouts. Le projet de territoire fixe les grandes orientations et leur donne une visibilité, tout en offrant aux habitants, acteurs et partenaires de la Ville de Vichy une perspective pour demain.

Tout ceci nous permet de conforter Vichy et d'en faire une ville multiple : Reine des villes d'eaux et du bien-être, citadine et naturelle, destination sportive incontournable et lieu de culture et de civilité propre à un certain art de vivre.

L'environnement et les transitions, secondes nature de la cité thermale, sont également au cœur des enjeux. Vichy ne cesse de surprendre ceux qui la découvrent par la richesse de son patrimoine vert. Ville-parc, elle possède les atouts nécessaires pour devenir un territoire définitivement exemplaire sur le plan environnemental, à l'heure de la décarbonation, pour relever le défi écologique du XXI^e siècle.

Ce projet de territoire, qui représente la diversité et l'abondance des opérations futures, n'a pas vocation à rester figé. Il s'inscrit dans une démarche et dans un esprit de concertation publique. Il s'enrichira et évoluera avec le temps, la législation et les opportunités.

Faire de Vichy, une Reine rayonnante, une ville désirable, la ville du mieux vivre c'est aussi construire ensemble une vision partagée de la ville de demain en intégrant les enjeux du présent et ceux à venir.



AGIR 2035 :

IMAGINER ET CONSTRUIRE, ENSEMBLE, LA VILLE DE VICHY DE DEMAIN.

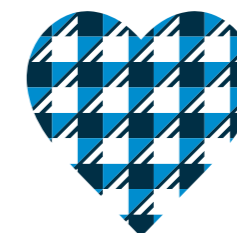
AGIR 2035, c'est à la fois une démarche et un document porteurs de sens. C'est un projet qui s'est bâti autour d'un collectif d'élus, de techniciens, mais aussi d'acteurs socio-économiques et de citoyens rassemblés autour d'une vision commune et d'un programme d'actions. Ils ont mutualisé leurs idées et leurs talents pour imaginer ce que pouvait et devait être Vichy, demain.

Concrètement, cette démarche impliquant tous les acteurs du territoire s'est déroulée en deux temps.

D'abord, la Ville de Vichy, s'est structurée en interne pour définir l'armature fondatrice du projet de territoire, en lien étroit avec le projet de Vichy Communauté. Réunis autour d'un mot d'ordre « AGIR 2035 », 4 grands défis du territoire ont été définis comme socle commun pour le projet de ville. Des pilotes politiques et techniques ont été désignés pour décliner ces grands axes en objectifs et actions concrètes. Ces propositions ont ensuite été présentées, débattues et enrichies au cours de quatre séminaires réunissant les élus municipaux.

En parallèle, le projet de territoire a été ouvert à la concertation avec les habitants et les partenaires publics et privés. Quatre webinaires ont été organisés lors du « printemps des idées » et « une boîte à idée » a été mise en ligne.

Voilà comment est né le programme d'actions présenté dans ce magazine. Un programme qui résulte d'un travail qui est loin de s'arrêter ! Car si ce grand chantier que nous avons mené ensemble a permis de définir un cap et de donner des perspectives pour notre ville à horizon 2035, il n'en sera pas moins réévalué au fil des années, pour adapter toujours mieux nos actions aux nouveaux défis et aux attentes des Vichyssois et Vichyssoises.





AFFIRMER NOTRE STATUT DE **REINE DES VILLES D'EAUX** DU 21^E SIÈCLE

Vichy, Reine des Villes d'eaux : voilà notre identité ! Plus encore : une fierté que la grande exposition « Vichy 2000 ans d'histoire » a su raviver et que nous allons continuer à revendiquer. Avec de vrais atouts, pour concrétiser nos ambitions. Parmi ceux-ci : l'inscription à l'UNESCO et la reconnaissance, à l'échelle européenne, de la valeur universelle des villes d'eaux par l'UNESCO, qui pose le cadre d'un développement associant médecine thermique et accueil de curistes, patrimoine, vie culturelle et artistique, loisirs, jeux et activités physiques, ...



FAIRE DU PATRIMOINE ET DE NOTRE HISTOIRE DES VECTEURS DE RAYONNEMENT ET D'ATTRACTIVITÉ

L'identité de Vichy passe aussi par son patrimoine hors du commun, hérité d'une riche histoire. Ce patrimoine fait le bonheur des touristes. Il fait, aussi, la fierté des Vichyssoises et des Vichyssois. L'inscription de Vichy au Patrimoine Mondial de l'UNESCO est une formidable opportunité de renforcer la sauvegarde et la valorisation de ce pilier de notre identité culturelle. Elle s'accompagne d'une exigence particulière, propre à une telle reconnaissance : celle de maintenir un niveau d'excellence et d'exemplarité dans ce domaine.



- Assurer le niveau d'excellence attendu d'une inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO et valoriser notre patrimoine architectural.

Le statut de « Grande ville d'eau, européenne » est un gage de reconnaissance qui se mérite. Il implique, d'abord, un suivi et une gestion particulièrement rigoureux, de la part de la Ville : au travers d'un plan de gestion local cohérent avec les orientations transnationales fixées par un comité intergouvernemental, Vichy s'engage à préserver l'authenticité de son patrimoine, tout en promouvant les valeurs immaté-

rielles, dans un souci de transmission aux générations futures.

Valoriser le patrimoine vichyssois passe aussi, logiquement, par un souci permanent et accru porté à la qualité architecturale de la ville : c'est pourquoi un accompagnement gratuit et personnalisé des propriétaires est d'ores et déjà mis en place, afin de les accompagner dans tous leurs projets de restauration, rénovation ou construction.



- Veiller à la transmission de l'histoire et de notre patrimoine aux générations futures et aux touristes.

Le patrimoine vichyssois est aussi immatériel. Il réside dans l'histoire de notre ville... et cette histoire est particulièrement riche ! Et parce que ce sont toutes les périodes de l'histoire de Vichy qui doivent faire l'objet d'actions à caractère mémoriel, la Ville coordonnera ses actions autour de cet objectif : en confortant la mission de conservation et de valorisation des archives publiques, organisant des événements grand public, concevant de nouveaux produits touristiques...

C'est avec cette ambition que la Ville souhaite créer, par exemple, un outil numérique accessible au plus grand nombre, permettant d'accéder aux ressources historiques des bâtiments emblématiques de la ville. Parce que mieux valoriser le patrimoine commence par mieux le connaître !



Pôle Muséographique - Image d'inspiration - Cabinet IDA Concept

FOCUS

Exemples d'opérations programmées dans le cadre d'AGIR 2035 Ville de Vichy

- > **Elaborer un « plan de gestion local du bien UNESCO »** articulé au plan de gestion transnational des « Grandes Villes d'eaux d'Europe », dont l'objectif est de préserver et valoriser l'authenticité du patrimoine thermal vichyssois, pour partager ses valeurs et les transmettre aux générations futures.
- > **Créer un nouveau pôle muséographique et touristique de Vichy**, accueillant le centre de ressources et de recherche mais aussi des expositions temporaires « libres », pour retracer les 2000 ans d'histoire de notre ville. C'est pour permettre au plus grand nombre de découvrir ou se réappropriier ces 2000 ans d'histoire de Vichy - notamment pour la population locale ! - que sera créé, dans l'ancien grand établissement thermal, un pôle muséographique. Un nouvel équipement qui accueillera également de nombreuses manifestations culturelles.



S'AFFIRMER COMME UN TERRITOIRE CULTUREL, ACCESSIBLE ET RECONNU

Par essence, les villes d'eaux sont aussi des villes de loisirs. A Vichy, la Culture occupe depuis toujours une place centrale, pour le plus grand plaisir de ceux qui la visitent, comme de ceux qui y vivent. Et la Ville s'est fixée un objectif clair : mettre les habitants, comme les artistes au cœur de l'action culturelle ! Parce qu'elle est au cœur de notre identité, la culture, à Vichy, doit être faite par et pour toutes et tous.

• Des Assises de la Culture à Vichy, pour impliquer les acteurs du secteur et habitants.

Qui mieux que les acteurs du secteur culturel vichyssois, pour mener une réflexion sur l'identité culturelle de Vichy et les enjeux de l'accessibilité de la culture sur notre territoire ? C'est cette évidence qui a incité la Ville à programmer des Assises de la Culture, pour faire de la Culture pour tous et par tous une réalité.

Au cœur des futurs débats, enrichis par les remarques des citoyens, des questions concrètes : comment améliorer l'accès aux salles et à l'offre culturelle pour tous les publics et notamment les associations ? Comment mieux accompagner et soutenir les dynamiques associatives ? Comment renforcer la diversité des artistes et compagnies programmés ? Comment emmener le secteur culturel dans les transitions numérique et énergétique ? Autant de réponses et pistes de réflexion qui donneront lieu, à l'issue de ces Assises, à la rédaction d'un schéma de politique culturelle de la Ville de Vichy.



• Projet de médiation, rendez-vous « Culture et Société », ... : vers une offre culturelle renforcée pour éveiller la créativité et la curiosité des plus jeunes

La Ville de Vichy se fixe un mot d'ordre, dans le développement de son offre culturelle : éveiller la créativité et la curiosité culturelle de la jeunesse ! En organisant de nouveaux événements dédiés à ce public, d'une part. Mais aussi en construisant un projet de médiation permettant à chacun, et tout particulièrement aux scolaires, de construire son « opinion artistique ». En proposant, encore, des expositions ou conférences liant culture et enjeux de société. Enfin, en lien avec Vichy Communauté, la Ville de Vichy accompagnera un projet de médiathèque communautaire.

• Toujours plus d'artistes dans toujours plus de disciplines, pour innover en matière d'offre culturelle.

Parce que l'innovation est au cœur de l'ADN de la ville de Vichy, elle doit se retrouver dans son offre culturelle. La Ville s'attachera donc à explorer de nouveaux champs artistiques, en menant simultanément plusieurs actions : développement de lieux alternatifs à destination des artistes, soutien aux projets innovants portés par les acteurs associatifs, développement des résidences d'artistes ... Pour favoriser l'émergence de nouveaux talents, Vichy mettra à disposition des artistes des outils d'accompagnement concrets : prêt d'équipement, ingénierie, ...



• Miser sur nos forces pour rayonner.

Sur le plan culturel, Vichy a bien des forces à revendiquer. Son Centre culturel, d'abord : un lieu de proximité qui devra accueillir, demain, une programmation artistique toujours plus riche, profitant à tous les publics. Et qui pourrait profiter, encore plus, aux artistes et aux associations ! Pourquoi pas, par exemple, imaginer des espaces réceptifs pour les associations ? Ou encore, l'accueil de cafés concerts ?

A l'instar de ce haut lieu culturel bien connu des Vichyssois, tous les équipements culturels de la ville, et tout particulièrement les équipements accueillant du spectacle vivant, pourraient être rénovés. C'est le cas, par exemple, du théâtre de verdure.

Enfin, la culture à Vichy se sont aussi de grands événements : les Grandes Rencontres, mais aussi des expositions accueillant des artistes de renommée internationale. C'est le cas, par exemple, de l'exposition « Portrait(s) » qui doit accueillir les plus grands noms de la photographie.



UNE AMBITION... ET DES ACTIONS !

Exemples d'opérations phares programmées dans le cadre d'AGIR 2035 Ville de Vichy

► **Renforcer l'offre culturelle auprès des la jeunesse**, en faisant en sorte que la programmation proposée par la médiathèque Valéry-Larbaud et Vichy Culture permette à chaque enfant de Vichy et de son agglomération de bénéficier d'un parcours artistique lui permettant de découvrir des arts au pluriel. Pour cela, la Ville de Vichy multipliera les actions culturelles comme « Des ailes et d'Opéra », « Portraits de vacances », « Vacances au diapason » et le Festival Tintamarre, étendu aux villes de Cusset et Bellevue dès 2021. Une grande fête populaire sera lancée et prendra place dans la ville et sur l'eau : le Carnaval du Lac.

AGIR 2035 : VICHY COMMUNAUTÉ S'ENGAGE AUSSI !

La cohérence est l'une des clés de la réussite des projets territoriaux. C'est donc en parfaite cohérence qu'ont été bâtis les projets AGIR 2035 de Vichy et de Vichy Communauté.

« Les mêmes chances pour tous de rêver, s'éveiller, partager » : Vichy Communauté et la Ville de Vichy se sont fixés le même cap, en matière de développement de l'offre culturelle du territoire et de son accessibilité à tous les habitants.

Pour cela, Vichy Communauté s'engage, également, dans des projets concrets ! Parmi ceux-ci : **la rénovation de l'école de musique de Saint-Yorre et l'enrichissement de l'offre du Conservatoire d'agglomération**. Le Conservatoire propose désormais une deuxième spécialité « Arts de la scène » (classe de théâtre) qui sera complétée par un programme d'enseignement de la danse.



SE RÉVÉLER COMME UNE DESTINATION SPORTIVE INCONTOURNABLE À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

Voilà une autre force, indéniable, du territoire sur laquelle miser : l'agglomération est résolument un territoire de sport. Modernisation du Parc Omnisport, accueil d'événements nationaux et internationaux, accueil de stages sportifs, équipements hors-normes, accessibilité. Vichy excelle tant dans la fabrication de champions que dans la pratique du sport pour tous.

• Faire de Vichy, une terre de référence pour les sportifs de haut-niveau

Vichy, c'est aussi un CREPS reconnu pour la qualité de son accueil, son entraînement et sa préparation des sportifs de haut niveau. Une qualité d'accueil liée aux infrastructures existantes, encouragée par l'obtention du Label Terre de Jeux 2024, que la Ville est déterminée à accroître. Parmi les nouveautés liées à la rénovation du CREPS, qui devrait s'achever à l'automne 2022, figure la construction d'un pôle santé et performance de plus de 2500 mètres carrés, dont le

niveau d'excellence et le rayonnement dépassera largement les frontières de la France, et même de l'Europe. La modernisation du CREPS sera complétée par la rénovation du Parc-Omnisport Auvergne - Rhône-Alpes - Vichy : outre la création de 5 terrains homologués, le Parc Omnisports accueillera plusieurs infrastructures nouvelles d'ici 2023 dont un pôle d'athlétisme de haut niveau, un gymnase double, des vestiaires dédiés aux clubs de football et de rugby.

S'ajoutent à ces nouveaux équipements, la modernisation des vestiaires de la Rotonde à destination des sportifs professionnels.

Et pour finir de fournir aux athlètes le cadre idéal pour se dépasser, Vichy met à leur disposition tous les services « non sportifs » dont ils ont besoin pour se sentir sereins : hébergement, restauration, transport, ... Il fait bon s'entraîner et performer à Vichy !



Double Halle Multisports - CRR Architectures



Sporting Tennis - Images d'inspiration - Cabinet Comte et Vollenweider

UNE AMBITION... ET DES ACTIONS !

Exemples d'opérations phares programmées dans le cadre d'AGIR 2035 Ville de Vichy

> Finaliser la modernisation du Centre Omnisport d'ici 2024, pour rendre ce complexe sportif unique en France, de 150 hectares au cœur d'une zone sportive de 500 hectares, encore plus attractif !

• Développer l'accueil des grands événements et faire du sport un vecteur d'attractivité

Se démarquer grâce au sport : telle est l'ambition de la Ville de Vichy. En accueillant toujours plus de grands événements sportifs qui contribuent à sa notoriété, d'abord. Car de la qualité de ses équipements à celle de son cadre de vie, la ville possède tous les atouts pour séduire les organisateurs ! La renommée de l'Ironman en est la preuve. Et les retombées économiques de cette manifestation, nombreuses.

Mais si à Vichy, le sport peut être synonyme de performance et de dépassement de soi... il l'est tout autant de plaisir et de bien-être. Les espaces naturels préservés qu'offre notre territoire sont autant d'appels aux activités de pleine nature : randonnée, cyclisme mais aussi vélo rail, slackline. Et parce que le tourisme sportif de pleine nature est un secteur en pleine expansion, la Ville de Vichy compte bien tirer son épingle du jeu dans ce domaine également. Elle s'efforcera, pour cela, de structurer une offre de services et d'activités complète, adaptée aux nouvelles attentes des touristes. Et elle investira, enfin, dans de nouveaux équipements en rive gauche, accessibles au grand public.



Double Halle Multisports - CRR Architectures

AGIR 2035 : VICHY COMMUNAUTÉ S'ENGAGE AUSSI !

La cohérence est l'une des clés de la réussite des projets territoriaux. C'est donc en parfaite cohérence qu'ont été bâtis les projets AGIR 2035 de Vichy et de Vichy Communauté.

En matière de sport également, tant l'objectif que le niveau d'ambition sont 100% partagés avec Vichy Communauté : notre territoire doit s'affirmer comme une destination sportive incontournable, à l'échelle internationale !

Si l'agglomération contribue directement au projet de modernisation du Centre Omnisport, elle s'est engagée dans d'autres « chantiers » pour concrétiser cette ambition. Parmi eux, une initiative particulièrement innovante : une exploration du e-sport, dans toutes ses dimensions. A travers l'organisation de formations, d'événement, Vichy Communauté entend se lancer dans la course dès à présent, dans ce nouveau secteur aux mille potentialités économiques et sociales.



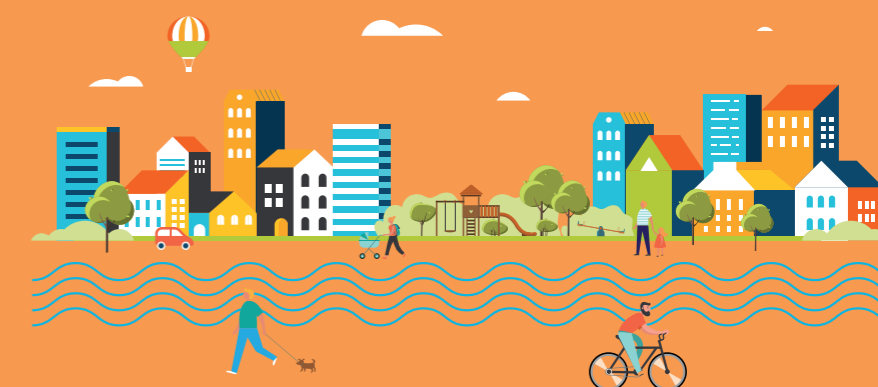
Rotonde et Double Halle Multisport - CRR Architecture



GARANTIR UNE **MEILLEURE** QUALITÉ DE VIE POUR TOUS

Cultiver le bien vivre ensemble, c'est prendre soin des autres et être attentif aux besoins de chacun. C'est faire société et nous rassembler autour de biens que nous avons en commun et que nous devons protéger comme un précieux capital pour demain : la solidarité entre les générations et envers les plus fragiles, une attention toute particulière aux enfants...

Pour aider chaque Vichyssoise et chaque Vichyssois à s'ouvrir aux autres et s'épanouir au plan personnel, la Ville agira plus encore, demain, en faveur de l'engagement associatif, de la pratique sportive, mais aussi de l'accès aux soins et la santé pour tous. Sans négliger, bien sûr, les enjeux de sécurité et de soin apporté aux espaces publics : car ce sont autant de lieux de vie et de partage entre les générations qui contribuent, concrètement, à cette culture du bien-vivre ensemble.





RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ET RELEVER LE DÉFI DU MIEUX VIEILLIR

Vichy est une capitale du bien-être et du bien-vivre. Elle place donc, naturellement, la solidarité au cœur de ses actions. Et se mobilise sur tous les fronts pour réduire les inégalités : citoyenneté, prévention de la délinquance, emploi pour les jeunes, offre sportive et de loisirs pour les plus fragiles, accompagnement à la parentalité, bien être des personnes handicapées, développement d'une culture de l'égalité...

A l'échelle de la ville, la solidarité s'entend aussi entre les générations ! C'est toute l'ambition de la stratégie « Bien Vieillir » de Vichy, à travers laquelle seront proposés des chantiers visant à répondre toujours mieux aux besoins et aux attentes des seniors.

• Réduire significativement les inégalités

Les inégalités peuvent prendre racine dans la société dès l'enfance. A l'école, d'abord : tous les enfants ne bénéficient pas, chez eux, du même accompagnement dans leur scolarité. C'est pourquoi Vichy se fixe comme priorité de garantir un parcours éducatif cohérent et de qualité pour chaque enfant et chaque jeune. Avec des outils concrets pour réussir cette mission : un contrat local d'accompagnement à la scolarité, un parcours d'insertion combinant cours de français et d'alphabétisation pour les enfants de familles primo-arrivantes, ... Dans un souci d'action sociale de proximité, les missions du Centre Social actuellement déployées sur le quartier des Ailes seront étendues au Cœur d'Agglo.

Pour bâtir une société moins inégalitaire, la Ville de Vichy veut aussi s'engager sur le terrain de la citoyenneté ! C'est ainsi qu'elle proposera aux écoles primaires, collèges et lycées de mettre en place des actions autour des arts et de la culture visant à sensibiliser les enfants et les jeunes à l'égalité « Femme-Homme » et la lutte contre les stéréotypes liés au genre ou à l'identité sexuelle, par exemple.

Enfin, pour donner à tous les jeunes les mêmes chances de s'épanouir et s'affirmer en tant que « territoire de pleine santé et d'ouverture », Vichy souhaite permettre à tous les enfants d'accéder à une pratique sportive hebdomadaire au sein des écoles et centres de loisirs, mais aussi à la musique, à travers la découverte d'un instrument et du chant.



UNE AMBITION... ET DES ACTIONS !

Exemples d'opérations phares programmées dans le cadre d'AGIR 2035 Ville de Vichy

> **Construire un plan quinquennal « Ville et Handicap »**, en collaboration avec les associations, pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap, en programmant des actions autour de l'accessibilité, de la mobilité, du travail, de l'habitat inclusif, des loisirs, de la vie associative et de l'accès au numérique.

• Relever le défi du mieux vieillir

D'ici 2035, Vichy sera peuplée de 42% de personnes âgées de plus de 60 ans. Que ces « seniors » soient actifs et dynamiques ou plus âgés, tout doit être mis en œuvre pour leur offrir toutes les conditions du « Bien Vieillir à Vichy » !

C'est pour relever ce défi que la Ville lancera des états généraux sur le sujet, visant à faire émerger, dans le cadre d'une grande concertation, toutes les idées visant à accompagner toujours mieux les départs à la retraite, à améliorer l'adaptation des logements pour faciliter le maintien à domicile, à conforter les aptitudes physiques et intellectuelles des seniors, à favoriser les mobilités douces, lutter contre la dénutrition et l'isolement, aider les personnes âgées à mieux comprendre les évolutions de la société et s'approprier les nouvelles technologies, ...

Qu'il soit jeune senior dynamique ou plus âgé, chaque Vichyssois doit avoir les mêmes chances de bien vieillir dans sa tête, dans son corps et avec les autres !



AGIR 2035 : VICHY COMMUNAUTÉ S'ENGAGE AUSSI !

La cohérence est l'une des clés de la réussite des projets territoriaux. C'est donc en parfaite cohérence qu'ont été bâtis les projets AGIR 2035 de Vichy et de Vichy Communauté.

Prendre soin les uns des autres sur un territoire bienveillant : Vichy et Vichy Communauté avancent, main dans la main, pour lutter contre toutes les inégalités, faciliter le quotidien et favoriser l'épanouissement de leurs habitants, à tout âge.

En matière de solidarité, Vichy Communauté entend agir pour une action sociale plus proche des habitants, plus lisible et plus performante. C'est pourquoi, à l'initiative du Département et des communes de Vichy, Bellerive, Cusset, **un vaste diagnostic a été lancé pour mieux connaître les besoins et mieux mesurer l'équité dans les réponses qui y sont apportées. Un diagnostic qui pourrait aboutir à la création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale.**

De même, **une action de formation des élus des communes rurales et des secrétaires de mairies à l'action sociale** sera menée pour renforcer la proximité de l'action sociale à l'échelle de l'agglomération.





FAIRE DE VICHY LA VILLE DES ENFANTS

Vichy s'est vue décerner, par l'UNICEF, le titre de « Ville amie des enfants » pour les années 2020-2026 : un titre, très réglementé, au travers duquel la Ville voit mise en lumière la qualité de ses actions et projets en direction des 0-18 ans. Mais un titre qui engage, également ! Tout au long de cette mandature, la Ville de Vichy devra déployer un plan d'actions construit autour de cinq engagements, en matière de protection et de valorisation des droits des enfants.

• Investir dans l'accompagnement des parents

Le bien-être des enfants passe aussi par celui de leurs parents... et par leur capacité à jouer pleinement leur rôle. C'est donc pour aider les parents et leur permettre de réinvestir leur rôle ô combien importante que la Ville de Vichy mettra à leur disposition plusieurs lieux et événements dédiés. Une « Semaine de la parentalité » sera organisée chaque année, au cours de laquelle les parents qui le désirent bénéficieront d'un accompagnement spécifique. Une Maison « parents-enfants » sera

ouverte en cœur de ville, au sein de laquelle les familles pourront venir profiter d'un moment de détente, de dialogue et de convivialité avec d'autres. Un lieu propice au partage d'expériences et à la transmission ! Des cycles de conférences sur la thématique de l'adolescence seront, enfin, organisés : la gestion de cette période particulièrement délicate figure, en effet, dans les priorités du plan d'actions de Vichy, Ville amie des enfants.



• Faire de la nutrition et de la santé des facteurs déterminants du développement de l'enfant et de l'adolescent

Offrir aux enfants et aux adolescents l'accès à une alimentation saine, durable et équilibrée à la cantine en misant sur nos productions locales ; favoriser la détection rapide, par le plus grand nombre de professionnels de l'enfance, des troubles du développement de l'enfant pour éviter les décrochages scolaires ; éliminer de tous nos lieux d'accueil pour les enfants les produits et objets néfastes pour leur santé ; leur permettre d'accéder à un programme d'activités physiques pendant les vacances scolaires : autant d'actions concrètes, mises en œuvre à Vichy dans le domaine de l'enfance et la santé !

LES 5 ENGAGEMENTS DE LA « VILLE AMIE DES ENFANTS »

- > **Assurer le bien-être de chaque enfant**, à travers une dynamique publique locale favorisant et accompagnant son épanouissement, son respect et son individualité ;
- > **Affirmer sa volonté de lutter contre l'exclusion**, contre toute forme de discrimination et d'agir en faveur de l'équité ;
- > **Permettre et proposer un parcours éducatif de qualité** à chaque enfant et jeune de son territoire ;
- > **Développer, promouvoir, valoriser** et prendre en considération la participation et l'engagement de chaque enfant et jeune ;
- > **Nouer un partenariat avec UNICEF France** pour contribuer à sa mission de veille, de sensibilisation et de respect des droits de l'enfant en France et dans le monde.



DES ÉCOLES VICHYSOISES ENCORE PLUS ACCUEILLANTES, DURABLES ET CONNECTÉES.

Vichy voit grand, pour ses écoles ! Pour permettre aux enseignants de travailler dans les meilleures conditions et aux enfants de s'épanouir, tout en s'adaptant aux grandes transitions écologique et numérique, la ville s'engage à équiper tous ses établissements primaires des derniers outils informatiques nécessaires aux nouvelles méthodes d'enseignement.

Vichy mènera, également, des travaux de rénovation de l'école Jacques-Laurant (locaux de restauration scolaire, de garderie, sanitaires) et de reconstruction de l'école Pierre-Coulon selon les dernières normes écologiques, à horizon 2030.

• Développer, promouvoir et valoriser la participation des jeunes dans leur ville

L'apprentissage de la citoyenneté est un axe fort du plan d'actions de « Vichy, Ville Amie des Enfants ». Et cet apprentissage doit se faire à tous les âges ! Pour les enfants du primaire, la Ville envisage de réaliser des petits films ludiques et pédagogiques sur la vie institutionnelle de notre collectivité. Pour les 15-18 ans, c'est à travers des groupes de discussion sur des thématiques qui les touchent particulièrement que Vichy entend valoriser la participation de ses jeunes à la vie de la société.

UNE AMBITION... ET DES ACTIONS !

Exemples d'opérations programmées dans le cadre d'AGIR 2035 Ville de Vichy

> **100% de produits bio et/ou locaux dans les cantines d'ici 2026 !** La Ville de Vichy veut aller bien plus loin que l'exigence des 50% de produits durables et de qualité dans les approvisionnements des cantines, fixés par la loi « EGALIM » : dès 2026, les enfants déjeunant à l'école dans les Villes de Vichy, Cusset et Bellevue-sur-Allier devront déguster, chaque jour, des menus composés à 100% de produits issus de l'agriculture biologique et/ou de nos exploitations agricoles locales. Une décision bonne pour leur santé, pour la planète, mais aussi pour les filières alimentaires de notre territoire !

> **Verdir toutes les cours de nos écoles.** Verdir toutes les cours de nos écoles. La végétalisation des cours d'écoles doit offrir un environnement scolaire de qualité et favoriser la sensibilisation des enfants aux enjeux écologiques.



AGIR 2035 : VICHY COMMUNAUTÉ S'ENGAGE AUSSI !

La cohérence est l'une des clés de la réussite des projets territoriaux. C'est donc en parfaite cohérence qu'ont été bâtis les projets AGIR 2035 de Vichy et de Vichy Communauté.

Accès pour tous à une alimentation durable et de qualité à la cantine, éducation à la citoyenneté, ... Vichy Communauté agit, aussi, en faveur de l'enfance et de l'éducation.

Pour aider les familles et doter notre territoire des services équipements les mieux adaptés à leurs besoins, l'agglomération souhaite, par exemple, créer un **observatoire démographique visant à recenser les naissances et les besoins actuels et futurs en matière de garde d'enfants.**

Dans un tout autre registre, Vichy Communauté encourage l'ouverture au monde de ses jeunes en facilitant **leur mobilité nationale et internationale dans le cadre de programmes de jumelage** avec des villes partenaires. Elle place également les jeunes au cœur de la **dynamique « Terre de Jeux 2024 »** en vue de l'accueil des délégations olympiques et paralympiques pour leur préparation aux Jeux de 2024.

• Développer des actions d'aide aux familles d'enfants et aux enfants victimes de comportements déviants

Mieux protéger les enfants commence par savoir mieux détecter les signes de violence qui leur sont, dans de trop nombreux cas, infligées : c'est pourquoi Vichy souhaite s'engager dans la formation des personnels des collectivités et, plus largement, de l'ensemble des adultes encadrant les enfants. La Ville promeut, également, les moyens d'alertes à disposition des enfants victimes de violences, tels que le numéro vert national ou les boîtes à signalement installées dans chaque établissement scolaire. Enfin, la gendarmerie intervient auprès des jeunes pour les sensibiliser à l'un des fléaux de notre époque : le cyber-harcèlement.



DEVENIR UN TERRITOIRE DE PLEINE SANTÉ

Un territoire de « pleine santé » est un territoire qui accompagne les habitants tout au long de leur vie. Qui conforte son offre de soins, facilite la coordination de ses services de santé et garantit, à toutes et tous, les mêmes possibilités d'une prise en charge en parcours de soin de qualité, par des équipes pluridisciplinaires. C'est, aussi, un territoire qui place la valorisation des espaces naturels et le respect de l'environnement, la qualité de vie et le bien-être de ses habitants, la promotion du sport, ou encore la prévention, au cœur de ses préoccupations.

Un grand chantier, dans le cadre duquel Vichy pourra miser sur un allié de taille au service de la santé des habitants : son offre thermale.



Améliorer l'offre de soins, son organisation et son accessibilité

C'est sans doute le premier critère d'une politique de santé performante, à l'échelle d'un territoire : les habitants doivent avoir accès à l'ensemble des soins dont ils ont besoin, proches de chez eux.

Vichy s'engage à plusieurs niveaux, pour remplir cette mission. Pour attirer de nouveaux professionnels de santé sur son territoire, elle mise sur l'accueil de stagiaires médicaux ou paramédicaux, ainsi que sur le déploiement d'une offre « découverte du territoire ». Le principe de cette offre est simple : faciliter la vie des professionnels de santé qui arrivent chez nous et leur montrer tout ce qui fait l'excellence de notre cadre de vie ! Un accompagnement à l'installation du conjoint est également proposé, dans cette même logique.

Pour faciliter la « continuité des soins » à l'échelle du territoire, la Ville soutient également la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS), créée à l'initiative des

professionnels libéraux en vue de faciliter leur coordination et multiplier les actions de prévention. Tout comme elle entend mettre l'accent sur le développement de l'offre de soins à destination des personnes en situation de précarité, en renforçant son Pôle de Santé publique.

La période actuelle en est la meilleure illustration : un territoire de "pleine santé" est un territoire qui sait faire preuve de réactivité pour s'adapter aux multiples besoins en période de crise sanitaire. Les procédures de gestion mises en œuvre pendant la crise du Covid-19 seront formalisées et intégrées au plan communal de sauvegarde.

Enfin, la Ville de Vichy soutiendra la construction d'un nouveau bâtiment médico-chirurgical à l'hôpital de Vichy. Ce nouvel équipement d'une surface de 40 000 mètres carrés sera édifié en plusieurs phases entre 2024 et 2030 et permettra l'augmentation du nombre de lits tout en étoffant l'offre de soins.

Favoriser la santé des habitants à tous les âges de la vie en développant la médecine des 4P

Vichy entend favoriser la bonne santé de ses habitants, à tous les âges de leur vie, en misant résolument sur la médecine dite des « 4 P » : une médecine personnalisée, préventive, prédictive et participative.

En mettant l'accent sur la prévention du cancer, notamment... alors que dans l'Allier, une sur-incidence de certains cancers et des diagnostics tardifs provoquent, encore, une sur-mortalité. C'est la raison pour laquelle Vichy souhaite soutenir la création d'une structure de médecine des 4P dans ce domaine.

Et c'est dans la même ambition, appliquée à tous les secteurs de la santé, que la Ville entend promouvoir la prévention en médecine et diffuser les comportements sains afin qu'ils soient appropriés et acquis comme des réflexes par le plus grand nombre. Elle soutiendra, par exemple, le programme de formation porté par l'association « Fédérons les villes pour la santé » destiné aux professionnels de l'encadrement des enfants et adolescents. L'objectif de ce programme ? Apprendre à ces acteurs locaux à délivrer les bons messages de santé aux enfants de 6 à 11 ans !

UN NOUVEAU PÔLE SANTÉ : L'ARLEQUIN

Structurer la médecine de premier recours à travers des pôles de santé de proximité, est un des axes de travail déjà bien engagé. Le pôle de santé Arlequin facilite la coordination entre différents professionnels de santé et permettra les prises en charge en parcours de soins.

Autre moment clé en matière de santé, la grossesse fera également l'objet d'actions de prévention spécifiques, soutenues par la Ville de Vichy : diffusion de plaquettes d'informations, création et mise en place d'une chambre d'enfant témoin pour se familiariser avec les bonnes pratiques de futurs parents, ... sont autant d'actions qui pourront être déployées.

Des actions qui se verront renforcées par l'organisation de conférences, d'ateliers, d'expositions sur différentes thématiques du domaine de la santé.

« MANGE, BOUGE ET KIFFE » : UNE MANIFESTATION ACCUEILLIE PAR VICHY, EN 2023.

« Mange, bouge et kiffe », c'est une exposition au format BD géante dont l'objectif est de sensibiliser les jeunes à l'équilibre alimentaire et à l'importance de l'activité physique, au travers d'ateliers et de jeux.

Parce qu'un jeune sensibilisé aux bienfaits de l'activité physique et à une alimentation équilibrée, ce sont des bonnes habitudes qui perdurent à l'âge adulte... et se transmettent, au sein de la famille ou entre amis !



UNE AMBITION... ET DES ACTIONS !

Exemples d'opérations phares programmées dans le cadre d'AGIR 2035 Ville de Vichy

> **Une nouvelle aide à l'installation pour les médecins généralistes et spécialistes.** Cette aide financière, complémentaire des aides existantes, est prévue dès 2023.

> **Faire du thermalisme un atout santé pour les habitants de Vichy.** Les bienfaits du thermalisme pour la santé sont reconnus et doivent bénéficier non seulement à nos visiteurs, mais aussi à nos habitants ! Des partenariats seront notamment noués pour promouvoir le thermalisme dans la prévention du burn out professionnel et développer l'offre « thermalisme / santé et bien-être » auprès des étudiants.



AGIR 2035 : VICHY COMMUNAUTÉ S'ENGAGE AUSSI !

La cohérence est l'une des clés de la réussite des projets territoriaux. C'est donc en parfaite cohérence qu'ont été bâtis les projets AGIR 2035 de Vichy et de Vichy Communauté.

Notre territoire de « pleine santé » englobe, naturellement, l'agglomération de Vichy Communauté qui pilote plusieurs projets innovants en matière de prévention et de promotion de la santé.

Parmi ceux-ci : **la structuration d'un parcours de santé éducatif de l'enfant et de l'adolescent**, en regroupant les dispositifs à tous les niveaux scolaires qui concernent à la fois l'éducation à la santé, la prévention et la protection de la santé.

Mieux encore ! Vichy Communauté entend faire de son territoire un « **City Lab** », ou territoire d'expérimentation, **autour de la promotion de la santé par l'activité physique** et la lutte contre la sédentarité.



ACCOMPAGNER ET DÉVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE POUR TOUS

Les pratiques sportives évoluent ! Les citoyens sont en attente de pratiques plus autonomes, moins encadrées, « hors les murs » c'est-à-dire dans l'espace urbain ou en pleine nature plus qu'au sein d'équipements sportifs traditionnels. Véritable capitale des sports, Vichy entend bien suivre ces évolutions, porteuses de nouvelles potentialités pour faciliter l'accès du plus grand nombre d'habitants à une activité physique.

Un défi d'autant plus important à relever que des inégalités persistent dans la pratique sportive ! Pour Vichy, l'ambition est claire : demain, chaque habitant devra bénéficier d'un accès au sport, quel que soit son âge, son sexe, son lieu de résidence ou sa situation personnelle. La Ville mise, pour cela, sur l'obtention du label Terre de Jeux 2024, dans le cadre duquel elle déploie plusieurs actions en faveur du « sport inclusif ».



FAIRE VIVRE LE LABEL TERRE DE JEUX PARIS 2024

Pour faire des JO de Paris 2024 les Jeux de toute la France, le label Terre de Jeux 2024 s'appuie sur les collectivités faisant vivre l'aventure Olympique lors des événements promotionnels olympiques. A Vichy il s'agit de permettre au plus grand nombre de pratiquer une activité physique dans un cadre festif et convivial et d'organiser un événement permettant la pratique libre et la découverte de sport, lors de la Journée Olympique le 23 juin.

• Développer des activités et des services à partir de la voie verte

Pédaler au bord de l'eau, descendre l'Allier en canoé puis la remonter en VTT sur la liaison Saint-Yorre - Vichy et Vichy-Billy, tout cela en ouvrant grand les yeux pour découvrir la nature dans une mosaïque de paysages et de richesses patrimoniales : voilà les promesses de la Via Allier !

Pour encourager la pratique sportive au sein de cet environnement privilégié, la Ville de Vichy s'appuie sur des opérateurs privés, déjà nombreux à avoir répondu présents. Une nouvelle offre de location de vélos, avec un village dédié au niveau de la Rotonde, participe à l'attractivité de la voie verte.



LES BOUCLES DE LA VIA ALLIER, UN CARREFOUR POUR DES DÉCOUVERTES ET LES LOISIRS

Depuis la cité fortifiée de Billy, via Saint-Germain-des-Fossés et sa base de loisirs, on arrive à Vichy par le nord en passant par le futur quartier Vichy Lac jusqu'à la promenade aménagée sur les berges du lac d'Allier. La rivière sauvage devient un plan d'eau de 100 hectares régulé par le pont-barrage en bordure des parcs historiques et du cœur de la Reine des villes d'eaux.

Différents parcours sont aménagés autour de cette voie verte pour profiter des ambiances verdoyantes des bords de la rivière et faire découvrir les richesses culturelles et environnementales de Vichy jusqu'aux centres villes et centres bourgs.



• Développer les activités ludiques sur la Plage des Célestins

La plage des Célestins, ses 600 mètres carré de sable fin, sa guinguette, ses cabines de plage, sont un lieu de détente et de farniente, mais aussi un formidable terrain de jeux et de pratique sportive.

Avec son couloir de nage au bout de la zone de baignade, dans une eau dont la qualité fait l'objet d'un suivi rigoureux, ce site emblématique de notre ville fait déjà le bonheur des adeptes de la natation. Et c'est dans la même dynamique que de nouvelles activités sportives et de loisir seront déployées. A titre d'exemple : le basket ! Compte tenu du succès du basket de rue et de l'entrée du basket ball 3 contre 3 aux Jeux

Olympiques de Paris 2024, un second terrain de basket a été aménagé sur la plage des Célestins, pour le plus grand plaisir des amateurs.

Et parce que Vichy ne recule devant aucune innovation, la Ville investira aussi dans une nouvelle aire de jeux accessible aux personnes en situation de handicap, comportant des capteurs visant à permettre la collecte de données liées à l'activité physique. Située en bord du Plan d'eau, cette nouvelle aire servira aussi de point de départ, de zone d'échauffement et d'étirements pour tous les promeneurs et sportifs qui réalisent les 5 890 m du tour de lac.



• Pérenniser « Un été vitalité » et développer le Pass'Sport

Connaissez-vous « Un été vitalité » ? C'est une opération mise en place par la Ville de Vichy en 2019, qui propose gratuitement plusieurs activités (zumba, cross fit, stretching, ...) en juillet et en août sur la Plage des Célestins.

Dans la même dynamique et toujours pendant les vacances d'été mais à disposition des enfants, cette fois : le Pass'Sport, offre la possibilité aux enfants de 10 à 16 ans de s'initier à des activités sportives qu'ils ne pratiquent pas ou peu durant le temps scolaire. Le Pass'Sport permet, déjà, à 550 enfants Vichyssois de s'essayer au tir à l'arc, au canoë kayak, à l'escalade et bien plus encore !

La réservation est accessible depuis le portail famille du site de la Ville de Vichy et les activités sportives du Pass'Sport se déroulent au Centre Omnisports de Vichy.

UNE AMBITION... ET DES ACTIONS !

Exemples d'opérations phare programmées dans le cadre d'AGIR 2035 Ville de Vichy

> Développer les partenariats avec les associations sportives locales, dans le cadre d'opérations telle que « Le sport, ça me dit ». Le principe ? Afin de sensibiliser la population locale aux bienfaits d'une pratique physique régulière, la Ville de Vichy souhaite proposer aux Vichyssois de pouvoir découvrir et pratiquer gratuitement une activité physique et sportive, chaque samedi, grâce aux clubs sportifs locaux qui les accueilleront sur les installations de la ville. Les participants s'inscrivent selon un programme précis, sur la page dédiée du site de la Ville de Vichy (nombre déterminé de places et conditions d'accueil précisées par les clubs). C'est ouvert de 7 à 77 ans ou plus, depuis octobre 2021 et jusqu'aux J.O 2024. En un mot, bouger pour préserver sa santé physique et mentale !

Dans le même esprit, la Ville encourage aussi les associations à déployer, via le SUAPS, des initiations à destination des étudiants, tout au long de l'année scolaire : aviron, tennis de table, stand up paddle, ... il doit y en avoir pour tous les goûts !





SOUTENIR LES ASSOCIATIONS, CIMENT DU VIVRE ENSEMBLE À VICHY

Qui mieux que les associations pour créer du lien, favoriser le dialogue, échanger, donner de l'attention, offrir du temps aux habitants ? Voilà une autre certitude de la Ville : pour favoriser le « vivre ensemble » sur son territoire, Vichy veut soutenir ces acteurs de terrain au rôle précieux, au cœur du quotidien des habitants. Avec un vrai motif de satisfaction : tant par sa diversité que par son dynamisme, le tissu associatif vichyssois est exemplaire !



• Pérenniser le soutien aux associations

Les 94 clubs vichyssois ont besoin de soutien pour pérenniser leurs activités et la Ville souhaite jouer tout son rôle à leurs côtés. C'est pourquoi les conditions d'aides, financières et matérielles, seront revues afin d'encourager toutes celles et tous ceux qui investissent leur temps et leur énergie dans la vie de la cité thermale.

Parmi ceux-ci figurent des acteurs emblématiques de notre ville ! Le club centenaire d'Aviron de Vichy, par exemple : ce dernier bénéficiera d'un programme de rénovation complet de ses installations afin de devenir un pôle nautique d'excellence, propice à la performance de ses adhérents. La reconstruction des locaux d'accueil et des vestiaires du club de Canoë Kayak de Vichy est également prévue sur le haut de la rivière eaux vives du Centre Omnisport. Ces nouveaux locaux fonctionnels permettront le développement des sports d'eaux vives de loisirs et de compétitions, en complément de la pratique en eau plate, initiée à partir des locaux du club d'Aviron de Vichy.



Club de Canoë-Kayak - Images d'inspiration - Shema

UN VIVIER ASSOCIATIF VICHYSOIS FOISSONNANT !

Plus de 60

c'est le nombre d'associations permanentes à la Maison des Associations.

11

c'est le nombre de comités de quartier présents sur notre territoire, qui proposent des animations tout au long de l'année et participent activement à la vie de la cité.



94

C'est le nombre de clubs de sports présents sur le territoire.

- Promouvoir le vivre ensemble c'est soutenir et valoriser le tissu associatif, acteur de la vie démocratique locale

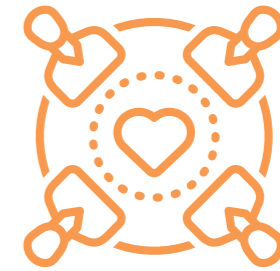
Du concret, pour valoriser le rôle extraordinaire des associations en matière d'animation de la vie locale.

Si la richesse de notre tissu associatif est une chance, la Ville n'entend pas en rester là ! Le soutien à ces acteurs centraux de la vie culturelle, sportive et démocratique locale reste un axe prioritaire d'AGIR 2035.

Parce que l'un des freins au rayonnement de l'action associative, de sa visibilité et de sa lisibilité réside dans la difficulté, pour ces acteurs, à accéder à des salles et locaux, Vichy poursuivra son action en faveur de l'optimisation de l'offre immobilière. Un logiciel de réservation de salle, via un portail dédié sur le site de la Ville, vient assoir cette dynamique. La Ville s'attachera, également, à valoriser ses dispositifs de communication les différents acteurs du secteur et les très nombreux événements et manifestations qu'ils organisent tout au long de l'année.

LE FORUM DES ASSOCIATIONS DE VICHY, CARREFOUR DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES

Depuis 2019, le Forum des Associations de la Ville de Vichy offre la possibilité aux différents acteurs associatifs de se rassembler, d'échanger sur leurs pratiques mais aussi de renforcer les partenariats. Il est aussi l'occasion pour les associations d'aller à la rencontre des Vichyssois pour présenter leurs activités, les sensibiliser à la pratique d'activités à travers des démonstrations et encourager les échanges par l'organisation d'ateliers et/ou de tables rondes.



AGIR POUR UNE VILLE SÛRE, TRANQUILLE ET PROPRE

Assurer et renforcer la sécurité des Vichyssois et des visiteurs, en axant les actions de la Ville autour de deux axes essentiels : la prévention et la répression. Avec une condition de réussite indispensable : impliquer tout le monde dans cette démarche : collectivité, partenaires institutionnels (acteurs sociaux, police nationale, justice, ...) mais aussi et surtout les citoyens.

Agir pour une ville où il fait bon vivre, c'est aussi agir pour une ville plus propre ! C'est la première image que notre ville donne d'elle-même à tous ceux qui y arrivent, pour leurs vacances ou pour s'y installer durablement : une ville accueillante est une ville soignée. Fidèle à ses objectifs, la Ville de Vichy met donc un point d'honneur à agir concrètement dans ce domaine. Tout en rappelant qu'il appartient à chacun de prendre conscience de l'intérêt de préserver et d'embellir l'espace public, qui constitue notre bien commun.



• Renforcer la présence de la police municipale

Dans une ville en mouvement, les besoins en matière de sécurité évoluent. La présence accrue de policiers municipaux, sur le terrain, est notamment nécessaire : elle est donc renforcée, notamment le dimanche et en soirée, particulièrement sur la saison touristique.

Plus de policiers, mais aussi des policiers mieux formés et mieux équipés ! C'est l'engagement pris par la Ville de Vichy. Au-delà de son soutien aux dispositifs de formation et aux achats d'équi-

pements, elle prévoit également la création d'un nouvel Hôtel des Polices.

Particulièrement efficace, la vidéoprotection, déjà en place en centre-ville, continuera à être déployée dans les différents quartiers vichyssois pour ne laisser aucun secteur dépourvu. Son usage est étendu à la vidéoverbalisation, afin de lutter contre les incivilités. A terme plus de 300 caméras seront installées pour assurer la tranquillité des Vichyssois.

DIALOGUER, ÉCOUTER, SURVEILLER, RESPONSABILISER.

La Ville, en lien avec l'Etat et ses autres partenaires du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, développera notamment 3 actions :

- La mise en place de groupes de travail avec les bailleurs sociaux, pour traiter des problèmes de délinquance spécifiques.
- La participation au Groupe Local de Traitement de la Délinquance (GLTD) ciblant l'insécurité et les faits de délinquance en centre-ville, en lien avec le Procureur de la République.
- La mise en place d'un Conseil pour les Droits et Devoirs des Familles (CDDF) : un espace de dialogue, d'écoute et de conseil dédié aux parents de mineurs en difficulté.



• Des citoyens impliqués et mobilisés

La tranquillité publique est l'affaire de tous et il est donc essentiel que chaque citoyen en devienne acteur. C'est la raison pour laquelle Vichy souhaite, plus que jamais, miser sur la médiation et la prévention des habitants, dès le plus jeune âge. Des actions de sensibilisation à la lutte contre les incivilités seront menées en milieu scolaire et dans le cadre du conseil municipal des jeunes. Elles seront renforcées par des campagnes de communication.

Et parce que la pédagogie n'est, malheureusement, pas toujours suffisante, la Ville s'engagera en faveur d'un renforcement des contrôles et des verbalisations de toutes les nuisances du quotidien : abandons de déchets sur la voie publique, stationnements irréguliers, nuisances sonores liées aux deux-roues non conformes, ...



UNE AMBITION... ET DES ACTIONS !

Exemples d'opérations phares programmées dans le cadre d'AGIR 2035 Ville de Vichy

> **Construire un nouvel Hôtel des Polices**, place Charles-de-Gaulle donc en plein cœur de ville, apportant plus de synergies entre les équipes de la police nationale et de la police municipale, plus de proximité pour les usagers et plus de confort pour les agents.

Ce nouvel Hôtel des Polices, accueillant au sein d'un même site police nationale et police municipale, mettra notamment à disposition des agents le partage d'un centre de supervision urbain moderne, où sont exploitées les images de caméras de vidéoprotection. Ce programme immobilier exemplaire a été rendu possible par une coordination et un travail partenarial renforcé entre la Ville de Vichy et de l'Etat.

> **Voisins Vigilants et Solidaires®** : c'est une communauté d'entraide sécuritaire et solidaire déployée à Vichy. Elle vise à lutter contre les cambriolages... tout en recréant du lien entre les habitants.

> **Mieux informer et former les citoyens à la gestion de risques** majeurs tels que les inondations, les risques technologiques, climatiques, ... Pour que chacun soit acteur et responsable sa sécurité, la Ville de Vichy souhaite sensibiliser et former les citoyens. L'objectif ? Les doter des bons réflexes visant à donner l'alerte, se protéger et protéger les autres et épauler la collectivité.

Un document d'information communal sur les risques majeurs a été édité par la Ville et des actions de communication ou de formation ciblées seront mises en œuvre.

AGIR POUR UNE VILLE SÛRE, TRANQUILLE ET PROPRE (suite)

• Mettre en place un plan Propreté ambitieux

Pour que les incivilités de quelques-uns ne gâchent pas la vie quotidienne de la majorité des Vichyssois, la Ville met en œuvre des moyens importants, humains et matériels.

Agir pour une ville plus propre et accueillante, c'est aussi lutter contre d'indésirables locataires : blattes, cafards, fourmis, punaises, de lit, rongeurs, ... Le service Hygiène et sécurité, et plus particulièrement le service Désinfection, sont en première ligne pour protéger les habitants de ce type de désagrément, tout en respectant l'environnement et la protection des espèces « non ciblées » grâce à l'utilisation de produits spécifiques et traçables.

Une campagne de dératisation annuelle est également réalisée, ainsi que des opérations de régulation des pigeons et des corbeaux. L'effarouchement des étourneaux est mis en œuvre lors de leurs déplacements migratoires. Un plan d'action pluriannuel sera rédigé puis déployé pour optimiser la lutte contre tous les nuisibles.

ment, tout en respectant l'environnement et la protection des espèces « non ciblées » grâce à l'utilisation de produits spécifiques et traçables.



UN PLAN PROPRETÉ EN 3 AXES : PRÉVENTION, ACTIONS, RÉPRESSION

Adopté en 2018, ce plan a déjà donné lieu à 26 actions, grâce à la mobilisation de tous les services municipaux concernés, pour lutter contre les mauvais comportements et la dégradation de l'espace public qu'ils génèrent. Ces actions seront évaluées pour définir de nouvelles marges de progrès dans ce domaine.



UNE AMBITION... ET DES ACTIONS !

Exemples d'opérations phares programmées dans le cadre d'AGIR 2035 Ville de Vichy

> **Mettre au point un nouveau système de détection des problèmes de propreté**, pour permettre à la Ville de prendre en charge ces signalements avec réactivité... et même, idéalement, avant que les Vichyssois n'en pâtissent ! Un nouveau système dont la performance reposera sur deux atouts à renforcer : la transversalité des services municipaux et les nouvelles perspectives offertes par le numérique et la démarche de Smart City.

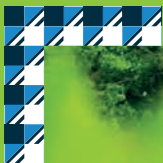


AGIR 2035 : VICHY COMMUNAUTÉ S'ENGAGE AUSSI !

La cohérence est l'une des clés de la réussite des projets territoriaux. C'est donc en parfaite cohérence qu'ont été bâtis les projets AGIR 2035 de Vichy et de Vichy Communauté.

Dans le cadre de sa mission de gestion, collecte et élimination des déchets, Vichy Communauté poursuit son engagement concret pour réduire et mieux valoriser ces déchets en nouvelles ressources, énergétiques notamment. C'est tout l'enjeu de l'action programmée dans le cadre d'AGIR 2035 visant à faire de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND), appelée GAÏA, un site vertueux de production de biométhane 100% renouvelable, capable de fournir en chauffage ou faire rouler des bus, poids lourds ou bennes à ordures pour les besoins du territoire.

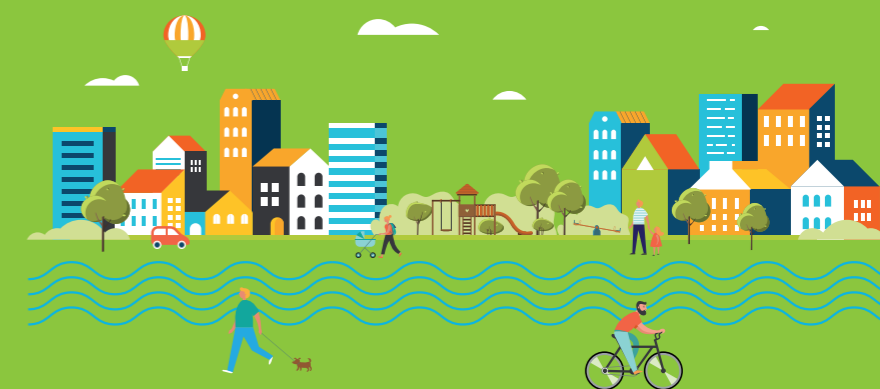




INNOVER POUR ACCÉLÉRER LA LUTTE CONTRE LE **CHANGEMENT CLIMATIQUE**

C'est un combat indispensable à mener, pour préserver notre niveau de qualité de vie qui attire les entreprises, les actifs, les familles et les touristes dans notre ville : nous devons réduire l'empreinte carbone de notre territoire.

Avec une ambition clairement définie : réduire nos émissions d'ici 2035, pour atteindre une compensation complète de ces émissions à l'horizon 2050. Et un cap déterminé vers l'innovation, pour atteindre nos objectifs : la démarche de « Smart City » dans laquelle se lance la Ville de Vichy se présente comme une réponse prometteuse pour relever les défis de la raréfaction des ressources et du changement climatique.



ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ CARBONE EN 2050

La marche est haute, mais le défi est prioritaire et les atouts de Vichy nombreux pour l'atteindre : notre ville devra diviser par six ses émissions de gaz à effet de serre, par rapport à 1990, pour atteindre la « neutralité carbone ». En d'autres termes, pour faire en sorte que ses émissions de carbone soient intégralement compensées par l'absorption du carbone de l'atmosphère par les puits de carbone.

Deux chantiers prioritaires, donc : réduire drastiquement nos émissions produites par les combustibles fossiles, d'abord. Maintenir et protéger nos puits de carbone naturels, ensuite. En préservant notamment le « poumon vert » de la Ville de Vichy : ses 140 hectares d'espaces verts et ses 10 000 arbres ! Et pourquoi pas, à terme, déployer des solutions innovantes visant à extraire le carbone de l'atmosphère.

• Développer un programme d'économie d'énergie pour les bâtiments et l'éclairage public

A travers un Schéma Directeur immobilier énergétique, Vichy met au point son plan d'actions visant à réaliser des économies d'énergie par la sobriété et l'efficacité énergétique, en limitant le recours - et donc notre dépendance - aux énergies carbonées.

Des économies sont à réaliser dans deux secteurs prioritaires : les bâtiments et l'éclairage public.

En ce qui concerne spécifiquement l'éclairage public, la Ville prévoit de remplacer l'intégralité des sources lumineuses de son domaine public par des leds et d'adopter un éclairage public performant, flexible et adapté aux modes de vie, aux besoins des habitants, et dans le respect de la biodiversité.

Les différentes mesures d'adaptation des technologies, de la puissance lumineuse ou des durées d'allumage ont déjà permis de réduire de 45% la consommation d'énergie sur l'ensemble du territoire communal. A ce jour, 35% de notre mobilier d'éclairage public est à source LED soit 1 800 points lumineux sur 5 300 que compte la Ville de Vichy.

A Vichy, le mot d'ordre est clair : s'engager collectivement dans une dynamique de sobriété de nos modes de consommations d'énergies, sans provoquer la moindre perte de confort pour les habitants.



QUAND LA DÉCARBONATION DE VICHY COMMENCE PAR SES ÉQUIPEMENTS PUBLICS : LES OBJECTIFS DU SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER ÉNERGÉTIQUE :

- > Moins 40% de consommation énergétique par les bâtiments publics de la Ville d'ici 2030.
- > Moins 60% de consommation par l'éclairage public d'ici 2025.

LES ARBRES ET LA VÉGÉTATION CONTRIBUENT À LA SÉQUESTRATION DES CARBONES

Vichy c'est...

- > **140 hectares d'espaces verts** sur un total de 585 hectares
- > **23 hectares de parcs** le long de l'Allier
- > **10 000 arbres** dont 4 500 d'alignement
- > **300 arbres.**



• Développer un plan communal de production d'ENR

En 2050, les énergies renouvelables devront couvrir 93% des besoins énergétiques de notre territoire. Le Plan communal de production d'énergies renouvelables réalisé par la Ville de Vichy prévoit, pour atteindre cet objectif, deux actions principales : la création d'une centrale photovoltaïque autour de l'aérodrome et l'implantation d'une microcentrale électrique sur l'Allier, en aval du pont barrage. Cette microcen-

trale hydroélectrique permettra de couvrir 30% de la consommation électrique vichyssoise par une énergie locale, renouvelable et 100% décarbonée !

Autres sources d'énergies renouvelables mobilisées à Vichy : des panneaux photovoltaïques seront installés sur les bâtiments communaux pour leur propre consommation et les calories des eaux d'exhaure thermales seront réutilisées.



• Faire de nos déchets une ressource

Là encore, il s'agira de réduire nos déchets... pour mieux les valoriser ! A travers des actions nombreuses et diversifiées. Des actions de sensibilisation, d'abord : pour mieux informer les Vichyssois sur la manière de diminuer les déchets produits et de faciliter leur réemploi. De nouveaux outils de collecte des déchets, ensuite : un dispositif de pré-collecte et de collecte des biodéchets à destination de tous les usa-

gers ; un autre dédié aux emballages à déployer sur les manifestations sportives, le domaine public et les brocantes. Côté valorisation énergétique des déchets, des opérations seront menées pour détourner de l'enfouissement et de l'incinération les biodéchets - un projet de composteur à l'école Sévigné est expérimenté - et les déchets d'activité économique.

UNE AMBITION... ET DES ACTIONS !

Exemples d'opérations phare programmées dans le cadre d'AGIR 2035 Ville de Vichy

> Une ville en pointe sur les transports décarbonés ! Dans la dynamique des 4 bus électriques qui circulent depuis fin 2018 sur la ligne A, Vichy veut continuer d'innover sur le plan des mobilités décarbonées. Nouveaux bus, installation de bornes de recharge supplémentaires pour véhicules électriques, mais aussi attention accrue portée à l'émergence de la filière hydrogène : la Ville souhaite continuer d'investir dans ce domaine aux nombreuses potentialités.

D'autre part, si Vichy poursuit le développement de son offre de stations de location de vélos et trottinettes, elle souhaite également tester deux nouvelles mobilités : la location de véhicules électriques sans permis et la mise en place de navettes électriques autonomes sur certains parcours.

AGIR 2035 : VICHY COMMUNAUTÉ S'ENGAGE AUSSI !

La cohérence est l'une des clés de la réussite des projets territoriaux. C'est donc en parfaite cohérence qu'ont été bâtis les projets AGIR 2035 de Vichy et de Vichy Communauté.

La Ville de Vichy et Vichy Communauté se sont fixées le même objectif : l'autonomie énergétique et neutralité carbone en 2050. Pour cela, Vichy Communauté s'engage à réduire de 15% les consommations énergétiques du parc de bâtiments publics de son territoire entre 2021 et 2026. L'agglomération réalisera, également, un Schéma Directeur des Energies.





LA VILLE INTELLIGENTE AU SERVICE DES TRANSITIONS ET DE LA QUALITÉ DE VIE

La ville intelligente est une ville qui exploite de nouvelles technologies numériques et de gestion de l'énergie pour améliorer la santé, la qualité de vie, la croissance économique et la sécurité des espaces publics et plus généralement les services offerts au public.

Depuis 2019, c'est la voie qu'emprunte la Ville de Vichy pour réussir les transitions tout en renforçant le sentiment de bien-être de ses habitants.

• Mener un bilan carbone à l'échelle de la commune pour disposer d'un référentiel

C'est la base de toute démarche de progrès. Avant de savoir où et comment faire mieux ou économiser plus, la Ville de Vichy doit connaître son bilan carbone, service public par service public.

Ce sont, ainsi, 14 compétences municipales (administration générale - déchets, propreté, hygiène - culture et tourisme - espaces verts - infrastructures - équipements communaux - sécurité - déplacements - enfance, jeunesse et éducation - sports - eau - social (CCAS) - éclairage public - réseaux) qui sont passées au crible. Autant de services aux habitants, sources d'émissions de gaz à effet de serre potentielles, qu'il s'agit d'analyser pour mieux préparer l'avenir.

La ligne de conduite est claire : les économies d'énergies ou réduction d'émissions à mener ne doivent, en aucun cas, se faire au détriment de la qualité desdits services. La ville intelligente doit réussir à relever ce défi de préparer l'avenir en répondant, simultanément, à tous les enjeux et toutes les transitions.



AGIR 2035 : VICHY COMMUNAUTÉ S'ENGAGE AUSSI !

La cohérence est l'une des clés de la réussite des projets territoriaux. C'est donc en parfaite cohérence qu'ont été bâtis les projets AGIR 2035 de Vichy et de Vichy Communauté.

Vichy « SmartCity » s'épanouira sur un territoire de Vichy Communauté résolument déterminé, lui aussi, à explorer les nouveaux usages numériques pour réussir les grandes transitions de notre époque. **C'est dans cette dynamique que l'agglomération s'est lancée dans une démarche de « Living Lab », ou « laboratoire vivant » du numérique.** En d'autres termes, Vichy Communauté réunit autour d'elle les utilisateurs, les laboratoires de recherche et les entreprises du secteur afin d'expérimenter, ensemble, les usages de demain.



• S'appuyer sur les usages du numérique pour entrer dans l'ère de la smart city ?

Faire le choix d'entrer dans l'ère de la ville intelligente, c'est naturellement miser sur tous les usages et toutes les potentialités du numérique. Avec une première condition de réussite : disposer d'infrastructures de qualité. C'est pourquoi Vichy s'engage dans le déploiement de la fibre optique dans chaque foyer et dans chaque entreprise, au rythme le plus soutenu possible.

Et la Ville ne souhaite laisser personne de côté, dans ce bond vers les technologies d'avenir. La médiathèque numérique réalisée en partenariat avec la Médiathèque Départementale de l'Allier est un lieu résolument tourné vers « l'inclusion numérique » de tous les Vichyssois ! Films, documentaires, séries, dessins animés, mais aussi presse, romans, ou encore formations en langues, en informatique, en bien-être, ... : elle donne accès à des contenus aussi riches que diversifiés. Des ateliers collectifs ou plus individualisés y sont également organisés pour accompagner tous ceux qui le souhaitent dans l'appropriation des nouveaux usages numériques.

FOCUS

Exemples d'opérations programmées dans le cadre d'AGIR 2035 Ville de Vichy

> Déployer le programme ville intelligente dans le cadre d'un Contrat de Performance Énergétique (CPE).

Penser la ville intelligente favorise l'émergence de nouveaux usages au service des administrés et d'améliorer la performance énergétique des équipements au sens large. C'est pourquoi le déploiement d'un programme SmartCity sera lancé dans le cadre d'un contrat de performance énergétique (CPE). Le contrat de performance énergétique permet une réduction des consommations d'énergies, de maîtriser les coûts de fonctionnement et la consommation énergétique des bâtiments et infrastructures. Il devra aussi permettre le déploiement d'actions en faveur de la sécurité, la mobilité et la relation aux usagers.



ADAPTER LA VILLE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'urgence climatique est là. C'est une réalité que nul ne peut contester. Que les scientifiques du GIEC ne cessent de nous rappeler, depuis des années. En 1990 déjà, le climatologue belge Jean-Pascal van Ypersele prévenait : « L'effet de serre accentuera les deux extrêmes du cycle hydrologique, c'est-à-dire qu'il y aura plus d'épisodes de pluie extrêmement abondantes et plus de sécheresses prononcées ».

A l'échelle d'une ville, il est possible d'agir concrètement pour lutter contre les conséquences de ce changement climatique. Vichy s'engage pleinement pour relever ce défi, avec trois priorités : bien gérer la ressource en eau, préserver la biodiversité, développer l'économie circulaire.

• Préserver et assurer une ressource en eau de qualité

Préserver la qualité de l'eau et des milieux, notamment pour la baignade : voilà une préoccupation prioritaire de la Ville. C'est la raison pour laquelle des analyses sont effectuées chaque jour par les services de la mairie. A la plage des Célestins, deux échantillons sont mis en culture par le service hygiène de la ville, les résultats sont connus 18 heures plus tard et affichés le lendemain matin. Ils conditionnent l'éventuelle fermeture de la baignade, ainsi que sa réouverture. Préserver la ressource en eau, c'est aussi

faire des économies ! Pour améliorer sa sobriété en matière d'usages de l'eau, Vichy développera et installera des systèmes hydro-économiques (réducteurs de débits, limiteurs de pression, double chasse d'eau, récupération de l'eau pluviale pour les toilettes, ...) dans les bâtiments. Dans le même temps, elle privilégiera pour ses espaces verts des végétaux moins gourmands en eau, ou favorisera l'utilisation des eaux pluviales collectées sur les surfaces imperméables pour hydrater les sols.



• Respecter, développer, promouvoir et faire en sorte que la biodiversité soit prise en compte dès la genèse d'un projet public ou privé

Depuis l'interdiction d'utiliser des dés herbants en ville, de nouvelles espèces d'insectes et de plantes sauvages, pour la plupart locales, viennent progressivement fleurir et embellir les bords d'Allier et les parcs de Vichy. Cette biodiversité riche doit, elle aussi, faire l'objet d'une attention particulière et de nouvelles habitudes.

Mais la Ville souhaite aller encore plus loin ! En soutenant des projets d'aménagement propices à la désimperméabilisation au développement de la biodiversité, notamment. Le projet de renaturation des berges du Sichon, au travers duquel sera réalisée la restauration naturelle du lit de la rivière et la création d'une promenade pour piétons et cyclistes le long de son cours - ainsi que son ouverture sur la ville -, en fait partie.

A plus court terme, la Ville souhaite augmenter de façon significative le nombre d'arbres d'alignement sur les espaces publics pour favoriser l'interconnexion des espaces verts existants via des corridors écologiques et rendre les sols les plus perméables possible, notamment au niveau de la place Charles de Gaulle et des parkings. Enfin, parce que la promotion de la biodiversité est l'affaire de tous, chaque projet urbain, public ou privé, devra désormais intégrer des espaces végétalisés.



• Favoriser l'usage des produits et savoir-faire locaux

S'adapter au changement climatique, c'est aussi favoriser les ressources locales. Comment ? En proposant, par exemple, 100% de produits bio, labellisés ou locaux dans toutes les cantines de l'agglomération vichyssoise, via la gestion mutualisée d'une Unité Territoriale de Restauration, par exemple ! C'est l'objectif concret que se sont fixés Vichy et Vichy Communauté, à l'horizon 2026.

C'est dans cette même logique - agir positivement pour la planète comme pour les producteurs locaux - que le Grand Marché de Vichy accueille déjà de nombreux producteurs locaux. Et cette dynamique sera encore renforcée : la Ville mettra tous les moyens de communication pour valoriser, toujours mieux, l'excellence des produits et des producteurs de son territoire.

UNE AMBITION... ET DES ACTIONS !

Exemples d'opérations phares programmées dans le cadre d'AGIR 2035 Ville de Vichy

> Lutter contre les îlots de chaleur. Malgré une nature très présente, des épisodes de chaleur peuvent être accentués et remettre en cause la qualité de vie de la ville voire la santé de ses habitants. C'est pourquoi la Ville de Vichy a conduit une étude visant à quantifier les effets d'îlots de chaleur et les lier aux divers paramètres urbains. Les résultats, assez marquants, mettent en évidence l'importance du traitement de l'espace public et de l'urbanisme pour prévenir la formation de ces îlots et ainsi pérenniser le caractère désirable de Vichy.

Sur la base de ces travaux qui se poursuivront jusqu'en 2025, un outil de modélisation est créé, permettant de visualiser et estimer l'apport de la végétation lors d'aménagements (désimperméabilisation, végétalisation etc.). Ce modèle devra être affiné et déboucher sur des propositions d'aménagements et de typologies de végétation plus performants tout en tenant compte des contraintes inhérentes au milieu urbain : accessibilité, visibilité, etc.

AGIR 2035 : VICHY COMMUNAUTÉ S'ENGAGE AUSSI !

La cohérence est l'une des clés de la réussite des projets territoriaux. C'est donc en parfaite cohérence qu'ont été bâtis les projets AGIR 2035 de Vichy et de Vichy Communauté.

A l'échelle de Vichy Communauté, l'eau est bien plus qu'une ressource. C'est une richesse territoriale, un véritable bien précieux à protéger. C'est pourquoi l'agglomération a engagé un plan d'actions d'amélioration constante de la qualité des milieux aquatiques. Un programme d'actions complété par une feuille de route spécifique à la question de l'eau potable : ce document stratégique permettra d'optimiser la production, la sécurisation de la ressource et la distribution d'eau potable sur tout le territoire.



➤ PRIORITÉ AUX PIÉTONS

En janvier 2020, une étude menée dans 37 villes moyennes a fait ressortir un autre point fort de notre Ville : Vichy est championne des « mobilités actives ». Dans son centre-ville, 44% des déplacements se font à pied !

Voilà, donc, un autre atout à développer dans les prochaines années. Tout devra être fait pour faciliter et encourager la pratique de la marche, de la trottinette ou encore du vélo.

• Construire et déployer un plan vélo ambitieux

Le vélo est désormais considéré comme un mode de transport à part entière. Un mode de transport sur lequel Vichy a décidé de miser : une série d'actions visant à bâtir un « éco-système » vélo, doté d'un budget de 5,75 millions d'euros, a été actée pour la période 2021-2026.

Bâtir un « éco-système » vélo, c'est quoi ? Tout d'abord, il s'agira d'intégrer systématiquement la circulation des vélos sur les grands axes de circulation, en multipliant les itinéraires dotés de pistes cyclables. Une attention particu-

lière sera portée à la création d'un axe cyclable structurant reliant les établissements d'enseignement supérieur au Grand Marché via l'hypercentre.

Et parce qu'ils auront plus de place pour circuler... les cyclistes devront aussi pouvoir accéder à plus de vélos ! C'est pourquoi Vichy multipliera le stationnement couvert et sécurisé dans l'ensemble des quartiers et triplera l'offre de vélos en libre-service. Une commission d'usagers sera, enfin créée et diverses actions de promotion du vélo seront réalisées.



• Organiser la circulation en centre-ville

Réduction du bruit et des accidents, amélioration de la qualité de l'air, du cadre de vie... Les enjeux d'un nouveau plan de circulation en centre-ville sont nombreux. Vichy s'y engagera, en s'attachant à passer de la culture du "tout voiture" à une approche multimodale accordant une réelle priorité aux piétons et aux cyclistes. L'ensemble du cœur de ville pourrait voir sa vitesse limitée à 30 km/h et des "zones de rencontre" visant à améliorer significativement la place du piéton pourraient être créés.



UNE AMBITION... ET DES ACTIONS !

Exemples d'opérations phares programmées dans le cadre d'AGIR 2035 Ville de Vichy

➤ **Développer les itinéraires piétons.** Dès 2022, la Ville de Vichy va être accompagnée par le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes pour mener une étude de signalétique et de jalonnement des itinéraires piétons. Avec une offre pour toutes les envies et tous les besoins : interprétation du patrimoine bâti, circuit bien-être et sport-santé, promotion de la marche pour les petits déplacements du quotidien, ...

Afin de faciliter les mobilités piétonnes et cyclables entre les deux rives de l'Allier, un projet de passerelle entre le Pôle universitaire (quartier de France) et la zone sportive de la Boucle des Isles sera mis à l'étude. Par la réduction des distances, cette liaison facilitera l'usage de la marche à pied ou du vélo entre les zones résidentielles et hôtelières du centre-ville et les équipements sportifs et de loisirs ainsi que les campings en rive-gauche de l'Allier.





RENFORCER ET AFFIRMER **L'IDENTITÉ DU CŒUR DE VICHY**

Inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, le cœur de Vichy va battre au rythme des dix autres villes partenaires de la candidature et sera le lieu de toutes les attentions.

Plus que jamais, Vichy revendiquera avec fierté son identité de Ville Thermale. Une identité qui doit se refléter dans chacun de ses lieux de rencontre, de détente ou de balade ! Que l'on déambule sous les galeries couvertes jouxtant les établissements thermaux, dans le parc ou le long des promenades publiques, il doit être possible de percevoir les valeurs et les richesses de notre « Reine » des villes d'eaux.



VERS LA RENAISSANCE DU CŒUR THERMAL

L'identité thermale de Vichy, Reine des Villes d'Eaux, se traduit par son paysage urbain de très grande qualité, offrant un cadre exceptionnel pour la promenade. Se promener dans le cœur thermal de Vichy, c'est profiter de l'art de vivre incomparable qu'offre notre ville !

C'est pour mettre en valeur cet art de vivre que la Ville a engagé un vaste chantier de restauration du Parc des sources et de ses abords. La « renaissance » du cœur thermal, conduite par la collectivité en partenariat avec la compagnie de Vichy et le groupe Partouche, insufflera un vent de renouveau dans ce quartier le plus emblématique de notre ville, en conservant toute son « âme ».

• Restaurer le Parc des Sources, cœur du bien inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO

Classé au titre des Monuments historiques en 1994, le Parc des Sources constitue, avec ses bâtiments patrimoniaux et les rues adjacentes, un ensemble urbain prestigieux, indissociable du magnifique front bâti qui l'entoure. Depuis l'acquisition sous l'empereur Napoléon 1^{er} des terrains composant son tènement d'origine, il a connu de multiples transformations liées à l'évolution de l'économie thermale et à la succession culturelle des styles architecturaux et paysagers. Sa réhabilitation doit être conçue dans un esprit de continuité patrimoniale basée sur la restauration du monument historique, mais aussi dans une perspective d'adaptation correspondant aux usages et à l'identité de la cité thermale et touristique du XXI^{ème} siècle.

Au cœur du Parc des Sources, le Casino, le Palais des Congrès Opéra et de part et d'autre, le Hall des sources et l'ensemble « fer à cheval/pavillon de la Source de l'Hôpital », vont bénéficier d'investissements importants pour s'adapter aux nouveaux usages et participer, avec l'aménagement paysager du parc, à la renaissance du cœur thermal.



> ACCÉLÉRATION 2030 COMPAGNIE DE VICHY MODERNISATION DES THERMES ET SPAS, L'EXPÉRIENCE RESORT THERMAL ET TOURISTIQUE DE VICHY

La Compagnie de Vichy, porte un projet ambitieux. Un vaste plan thermal qui verra la rénovation des thermes Callou, des Dômes et des Célestins.

SIGNATURE CONVENTION PATRIMOINE AVEC L'ÉTAT

À la demande du Président de la République, la Ville de Vichy et l'État ont travaillé à la réalisation d'une convention en faveur de la protection, de la conservation et de la valorisation des patrimoines de la Ville de Vichy. Elle a été signée le 22 février 2022.



2 RESTAURATION DU PARC DES SOURCES ET RÉNOVATION DE SES ABORDS : FER À CHEVAL, SOURCE DE L'HÔPITAL...

Un projet mené par le cabinet R&L Associés
Début des travaux fin 2022

AU PRINTEMPS : CONCERTATION AUTOUR DU PROJET
Différentes réunions seront organisées ce printemps avec les riverains et les commerçants pour présenter et discuter des grandes orientations du projet de restauration du Parc.



3 > 2^{ÈME} ÉTAPE DU PROJET
MUSÉE DE VICHY ET RÉNOVATION DU HALL DES SOURCES
Des investissements importants pour créer un espace muséographique et un Hall des Sources adapté aux nouveaux usages.



4 > RÉNOVATION
RÉNOVATION DU CASINO-GRAND CAFÉ
8 millions seront investis dans la rénovation du Casino-Grand Café à l'horizon 2023 (nouvelle entrée, agrandissement, réaménagements...)

Axe Saone / Asylum

UNE AMBITION... ET DES ACTIONS !

Exemples d'opérations phare programmées dans le cadre d'AGIR 2035 Ville de Vichy

> La restauration du Parc des Sources, joyau de notre patrimoine et symbole de l'élégance Vichysoise.

La restauration du Parc des Sources vise deux objectifs fondamentaux :
- le respect des principes historiques du parc promenade et ses usages thermaux,
- la valorisation et la promotion de l'art de vivre spécifique à la station thermale, regroupé dans et autour du parc, qu'il soit culturel, divertissant ou commerçant.
Pour une véritable renaissance du quartier thermal, ce projet s'accompagne d'une restructuration globale des rues et places avoisinantes visant une élégance retrouvée tant de l'espace public que des architectures exceptionnelles bordant le parc. Il favorise les liaisons entre les thermes en activités et le futur pôle muséal ainsi que leur mise en valeur et anticipe les besoins de stationnements résidentiels comme touristiques, en redistribuant les usages dans les espaces publics.
Tout en ravivant la place du végétal, il minimisera celle des véhicules en surface au profit du piéton, du « triangle d'or commerçant » jusqu'aux rives d'Allier, dans l'esprit thermal de la belle époque.



RENOUVELER L'OFFRE DE LOGEMENT DU CŒUR DE VILLE

Voilà les trois objectifs du « Programme Local de l'Habitat 2019-2025 » de Vichy, adopté le 5 décembre 2019 ! Parce qu'elle fait de la reconquête de l'habitat en centre-ville un axe d'action prioritaire, la Ville de Vichy accompagnera le développement d'une offre de logements durable et performante, diversifiée pour répondre aux envies et besoins du plus grand nombre.

• Lutter contre la vacance, l'habitat indigne et les friches

La ville atteint un niveau de logements vacants record au niveau national avec, d'après l'INSEE, 21% de logements vacants sur les 21 480 logements comptabilisés en 2018. Taxe d'habitation sur les logements vacants, actions de sensibilisation auprès des propriétaires bailleurs de biens vacants, ... Vichy met tout en œuvre pour promouvoir la location de ces logements. Autre outil clé de l'action de la Ville de

Vichy en matière de lutte contre l'habitat indigne : le « Permis de Louer » soumet la mise en location d'un logement par un bailleur à une autorisation préalable ou une déclaration de mise en location, avant la signature du bail, sur des secteurs bien définis.

Enfin, Vichy renforcera sa politique publique incitative pour le ravalement des façades dans son cœur thermal.

**UNE PRIME À
LA SORTIE DE
VACANCE, POUR
LES PROPRIÉTAIRES
BAILLEURS QUI
DÉVELOPPENT UNE
OFFRE LOCATIVE
« CONVENTIONNÉE » !**

C'est un exemple concret d'initiative prise par la Ville de Vichy et Vichy Communauté pour remettre sur le marché des logements vacants. Cette « prime à la sortie de vacance », qui vise à stimuler l'investissement locatif pour développer l'offre de logements sociaux conventionnés, répond à bien des enjeux en matière de vitalité du centre-ville, mais aussi de mixité sociale et générationnelle.



Projet sur l'ancienne friche des Tours et Charmilles © Bruhat et Bouchaudy Architectes

• Réhabiliter de nombreux logements dans le cœur de ville

Ensemble, l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, le Département de l'Allier, Vichy Communauté et la Ville de Vichy se mobilisent en faveur de la rénovation du parc privé, dans toutes ses dimensions : travaux d'isolation, changements de chaudières ou de menuiserie pour améliorer la performance énergétique des logements ; installation de douches ou de fauteuils monte-escalier pour renforcer leur accessibilité, ...

D'autre part, la promotion du « bail à réhabilitation » pour produire des logements sociaux offre une solution à des propriétaires qui n'ont pas les moyens de réhabiliter leur bien mais qui veulent, in fine, en conserver la propriété : un organisme HLM prend en charge les travaux de réhabilitation et en assure la gestion locative.

DISPOSITIF « CŒUR DE VILLE » D'ACTION LOGEMENT ET PRIME AUX « PRIMO ACCÉDANTS » : DEUX OUTILS CONCRETS POUR STIMULER LA RÉNOVATION DE L'HABITAT.

Avec le dispositif Cœur de ville, Action Logement s'engage fortement aux côtés de la Ville pour accélérer la remise sur le marché de logements anciens à destination des salariés du territoire. La mise en place d'une prime aux "primo accédants" pour favoriser l'accession à la propriété d'immeubles à rénover, qui est cumulable avec le prêt à taux zéro, vient compléter les aides aux travaux portées par l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat.

• Une offre de logements pour tous les budgets : accompagner les propriétaires vers davantage de qualité

Pour que de nouveaux résidents puissent s'installer en cœur de ville, l'offre de logements libre doit s'accompagner d'une offre de logements conventionnée : c'est toute l'ambition des aides mises en place par la Ville à destination des propriétaires bailleurs.

Dans le même temps, la Ville souhaite investir aux côtés de bailleurs sociaux dans des secteurs particuliers : c'est le cas, par exemple, de l'îlot Gramont qui offrira une trentaine de logements sociaux. Les abords de la place Charles de Gaulle feront, également, l'objet d'une attention particulière pour développer des programmes de logements pour tous les budgets.

La Ville investira, enfin, pour accompagner le ravalement des bâtiments patrimoniaux : anciens hôtels et copropriétés du cœur thermal. De nouveaux dispositifs d'aides, du conseil pédagogique à l'ingénierie financière, permettront de guider les propriétaires vers davantage de qualité notamment en partenariat avec la Fondation du patrimoine



UNE AMBITION... ET DES ACTIONS !

Exemples d'opérations phares programmées dans le cadre d'AGIR 2035 Ville de Vichy

> **L'îlot Gramont.** Situé à l'entrée Est du centre-ville de Vichy, sur l'historique "route de Paris", l'îlot Gramont est un projet emblématique de la volonté de la Ville de renforcer son offre de logements. Sur une assiette foncière d'environ 1600 m² au total, le projet devrait permettre de développer environ 2200 m² de surface de plancher de logements sociaux. Proche de la gare, ce programme est particulièrement pertinent pour le développement d'une opération mixte associant commerces en pied d'immeuble, logements sociaux, logements en accession à la propriété et éventuellement un programme hôtelier.

> **L'îlot Cœur de Ville.** Un programme d'investissement inédit, de l'ordre de plusieurs dizaines de millions d'euros, sera déployé sur le cœur de ville via une concession d'aménagement.

L'aménagement prévu devra permettre la production d'environ 150 logements, avec un minimum de 50 logements en acquisition-amélioration et 100 en démolition/reconstruction. Le projet intègre, également, un dispositif d'accompagnement des propriétaires volontaires vers la restauration et la remise sur le marché de six sites à forte valeur patrimoniale autour du secteur thermal et de la gare (86 logements potentiels).



CONDUIRE « VICHY LAC » : LA DYNAMIQUE VICHYSOISE VERS UN NOUVEAU QUARTIER, BIEN DANS SA VILLE ET SON ÉPOQUE !

500 logements à horizon 2035 répartis sur 17 hectares, au bord du lac d'Allier : tel est le projet dans lequel s'est lancé la Ville de Vichy à travers cette vaste opération urbaine visant à créer un nouveau quartier, déjà baptisé « Vichy Lac ».

Un projet qui s'intègre parfaitement dans la dynamique de la Ville en faveur d'une urbanisation modérée, principalement à vocation résidentielle, offrant tout le confort et répondant à tous les codes de la modernité.

• Fer de lance du renouveau de Vichy, ce programme offre de nouvelles formes urbaines

Proposer une alternative au centre historique, à travers une nouvelle offre de logements diversifiée et originale, adaptée aux différents modes de vie, comportements et morphologies de cellules familiales : voilà le projet architectural de Vichy Lac !

Un projet qui mettra résolument sur la variété et la modernité, pour s'éloigner au maximum de l'image classique de l'habitat collectif ! Au sein du futur

ensemble urbain de Vichy Lac, simplex, duplex ou triplex pourront se transformer et se moduler aisément afin de répondre à toutes les attentes et toutes les situations. Rapport au sol, orientation, lumière, vue, ... tout sera pensé pour attirer une nouvelle clientèle.

Cette mixité des usages et des fonctions fait la force de ce projet. Elle est, aussi, la garantie d'un quartier vivant ! Un dynamisme qui se trouvera renforcé par

une offre commerciale, principalement concentrée au niveau de l'esplanade du Lac d'Allier. Avec un cap, assumé, en faveur de l'installation de commerces de proximité, mais aussi d'espaces de convivialité et de services dédiés aux loisirs.

Enfin, de façon à créer un espace fédérateur, un bâtiment signal est prévu sur le front de Lac, fléché vers l'accueil d'un programme hôtelier haut de gamme.



Vichy Lac - Plan de masse - images d'illustration



Vichy Lac - Images d'illustration - Axe Saône

• Vichy Lac : une offre attractive et complémentaire du centre historique

A Vichy Lac, tout sera pensé pour offrir un cadre de vie d'exception aux résidents. Des vues extraordinaires seront données aux appartements réalisés dans de petites copropriétés verticales et chaque logement possèdera un espace extérieur individuel et appropriable : jardins privatifs en rez-de-chaussée, balcons ou terrasses.

Dans le même esprit une réflexion sera menée pour que chaque logement puisse bénéficier de surfaces annexes de proximité : celliers, rangements, ... Une attention particulière sera, également, portée à la place du stationnement, pour limiter la « pollution visuelle » de la voiture : le stationnement sous-terrain sera privilégié à chaque fois que cela sera possible.



Vichy Lac - Images d'illustration - Axe Saône

UNE AMBITION... ET DES ACTIONS !

Exemples d'opérations phares programmées dans le cadre d'AGIR 2035 Ville de Vichy

> **Un nouvel hôtel de luxe à Vichy Lac ?** Le quartier Vichy Lac pourrait voir l'arrivée d'un équipement phare, une locomotive pour le quartier et le territoire d'agglomération sur ce site exceptionnel, à savoir un hôtel haut de gamme à l'architecture résolument contemporaine et emblématique. Ce bâtiment « signal » en front de lac, devant la tribune du stade Darragon, doterait Vichy du premier hôtel avec une vue directe sur le Lac d'Allier. Essentiel pour l'économie touristique du territoire, cet équipement, couplé potentiellement à une offre de restauration qualitative en rez-de-chaussée, pourrait contribuer à animer l'espace de la confluence avec le Sichon et le futur parvis.

> **Vichy Lac, un quartier durable, adapté aux nouveaux modes de vies et aux piétons.** Limitation de la consommation d'espace avec une certaine densité de logements par hectare, logements économes en énergies, promotion des déplacements modes doux (cheminement piéton sécurisé, aménagement de pistes cyclables,...) : Vichy Lac sera un quartier ancré dans son époque, donc résolument tourné vers la recherche de durabilité ! Sa composition urbaine permettra de connecter facilement la plupart des immeubles d'habitation aux rives du Lac. Elle intégrera des espaces partagés pour piétons et cyclistes, afin de bien relier toutes les parties du quartier à l'axe principal de mobilité douce déjà réalisé en front d'Allier, en s'assurant que ces cheminements soient agréables et confortables, y compris pour les populations handicapées et à mobilité réduite.



ATTIRER DE NOUVEAUX RÉSIDENTS ET DE NOUVEAUX ACTIFS DANS LE CŒUR DE VILLE

Promouvoir un « art de vivre citadin », pour attirer durablement toutes les générations en cœur de ville et notamment les actifs : l'ambition affichée par Vichy dans le cadre d'AGIR 2035 est claire. Pour la concrétiser, la Ville s'engage dans plusieurs chantiers simultanés visant à faciliter le quotidien des résidents, améliorer encore le cadre de vie du centre-ville et susciter de nouvelles vocations de citadins !

• Adapter l'offre de stationnement et améliorer les services

Offre de stationnements, augmentation du nombre de poubelles et adaptation de la collecte de déchets, accès à toutes les mobilités, lutte contre les nuisances sonores, ... Derrière l'ambition de Vichy d'attirer de nouveaux résidents en centre-ville se trouve une promesse : celle d'une offre de services garantissant un haut niveau de confort global !

Et parce qu'il existe bien d'autres moyens que la voiture individuelle pour se déplacer à Vichy, la Ville s'engagera aussi à proposer de nouveaux services innovants de location de trottinettes, vélos cargos ou véhicules électriques, adaptés aux besoins de déplacements de ses jeunes résidents.

Pour limiter les livraisons encombrantes et bruyantes et favoriser la quiétude des habitants du cœur de ville, un Espace Logistique Urbain favorisant la livraison du dernier km et limitant la présence

de camions en centre-ville sera mis à l'étude. Une expérimentation sera, également, lancée pour faciliter la réhabilitation d'anciens logements en cœur de ville combinant respect du patrimoine, performance énergétique et offre de services innovants.

Enfin, la Ville entend miser sur son inventivité architecturale pour répondre aux attentes des ménages qui vivent aujourd'hui en périphérie. Certaines maisons de ville pourront permettre de développer de l'habitation intermédiaire, avec des "espaces de vie citadine" qui pourront être partagés : garage à poussettes, garage à vélo et trottinettes, outils de jardins... Les nouveaux programmes d'habitat devront être entièrement conçus au regard des besoins des familles avec des espaces de vie lumineux, bien distribués et des vues agréables, mais également des espaces extérieurs privatifs de qualité.



UNE PRIORITÉ : GARANTIR UNE PLACE DE STATIONNEMENT DE VÉHICULE PAR MÉNAGE

C'est indispensable, dans un tissu urbain dense et ancien comme le cœur de Vichy ! La Ville s'y engage. Si l'offre actuelle de stationnement sur les parcelles privées et sur voirie permet de répondre aux besoins des quartiers résidentiels, des solutions complémentaires sont à l'étude dans le cœur historique du vieux Vichy et le cœur thermal.

En outre, la Ville propose des "abonnements résidents" dans les secteurs payants en surface, à l'exception de quelques rues très commerçantes et dans le parking souterrain Charles de Gaulle.



• Mettre en valeur le vieux Vichy

Berceau médiéval de la cité, le vieux Vichy encore méconnu possède une valeur patrimoniale toute particulière, avec les vestiges de ses remparts et de son bâti médiéval ou renaissance, qui sont en partie dissimulés dans le tissu urbain remanié au fil des siècles. Les recherches historiques et les fouilles archéologiques révèlent cette antériorité.

C'est pour donner à redécouvrir ce patrimoine historique exceptionnel que la Ville entend engager des études en s'appuyant sur de fines recherches historiques, permettant de bâtir un nouveau projet urbain : définition du plan guide, vocabulaire urbain, esquisses de la place d'Allier, Porte de France, Place de la Résistance, ...Véritable porte d'entrée du Vieux Vichy, la Place de la Victoire sera, notamment, réaménagée.

Enfin, au cœur de ce tissu historique et pour lancer le renouveau de ce quartier singulier, l'Eglise Notre Dame des malades, véritable joyau d'architecture des années 30 accolé à l'ancienne église médiévale Saint-Blaise, fera l'objet d'une longue campagne de restauration.



AGIR 2035 : VICHY COMMUNAUTÉ S'ENGAGE AUSSI !

La cohérence est l'une des clés de la réussite des projets territoriaux. C'est donc en parfaite cohérence qu'ont été bâtis les projets AGIR 2035 de Vichy et de Vichy Communauté.

C'est toute l'agglomération de Vichy Communauté qui se mobilise pour attirer de nouveaux habitants - tout particulièrement des actifs - sur notre territoire ! Pour encourager les familles à poser durablement leurs valises à Vichy et dans ses communes voisines, Vichy Communauté déploie des **campagnes de promotion valorisant l'art de vivre vichyssois et la qualité de vie** dont bénéficie nos résidents. Elle met également à disposition des nouveaux arrivants **des dispositifs pratiques, facilitant leur installation mais aussi leur création de liens sociaux** : « **kit d'accueil** » comprenant les informations utiles relatives aux services et loisirs proposés dans leur commune, désignation de **référénts d'accueil** dans chaque commune, ...



CONFORTEUR ET ÉLARGIR L'OFFRE COMMERCIALE ET ARTISANALE EN CENTRE-VILLE

Le centre-ville de Vichy compte plus de 500 commerces ! Son parcours marchand, structuré autour d'un « triangle d'or » entre les rues Lucas, Clémenceau et Wilson, devra être conforté en misant sur les boutiques indépendantes et haut de gamme. Un peu moins central, le quartier Jeanne d'Arc, ou encore le Grand Marché contribuent pleinement à la diversité du commerce et de l'artisanat vichyssois et doivent être valorisés.

• Consolider le cœur commerçant et les polarités commerciales et artisanales de quartier

C'est là l'un des principaux leviers de l'attractivité commerciale et artisanale : la lutte contre la vacance des locaux commerciaux est un combat dans lequel la Ville de Vichy s'engage sans relâche. Avec, déjà, des résultats encourageants : le taux de vacance, supérieur à 15% en 2015 est passé à moins de 11% en 2020. Concrètement, cela passe par un accompagnement individualisé des porteurs de projets. Avec plusieurs outils à l'étude : une « porte d'entrée unique » multi-partenaire permettant d'être informés sur toutes les aides à disposition pour mener à bien son projet, une prospection de concepts

commerciaux innovants, un guichet des dispositifs d'aides financières et des réglementations spécifiques au cœur de ville, ...

Consolider le cœur commerçant c'est aussi lutter contre l'évasion des concepts commerciaux en périphérie et repositionner les activités commerciales et artisanales en cœur de ville. C'est, également, intervenir pour garantir la continuité des parcours marchand : la Ville entend notamment s'engager sur certains lineaires, dans une démarche de « recyclage » en commerces des rez-de-chaussée inoccupés du centre-ville.



• Impulser une nouvelle dynamique au Grand Marché

L'offre alimentaire de Vichy est principalement concentrée au Grand Marché, avec 45 commerçants sédentaires environ et 150 commerçants non-sédentaires, dont 70 producteurs locaux. Cet équipement rénové en 2007 est plébiscité par une clientèle de proximité fidèle et de plus en plus désireuse de s'approvisionner en « circuits courts ».

Mais la Ville veut aller encore plus loin et faire du Grand Marché une véritable locomotive de l'alimentation durable et

équilibrée, à l'échelle de son territoire ! Au-delà de la réalisation d'une étude, visant à adapter toujours mieux cet équipement aux attentes des consommateurs de demain, un projet de réaménagement des abords du marché est également envisagé. Son objectif ? Reconnecter le Grand Marché au cœur de Ville, en apaisant l'axe de circulation de la rue Jean Jaurès jusqu'aux Quatre Chemins pour donner plus de place aux piétons et aux cyclistes.

UN GUIDE DE BONNES PRATIQUES À DESTINATION DES COMMERÇANTS, POUR JOUER TOUJOURS PLUS LA CARTE DU « HAUT DE GAMME ».

Vichy est aujourd'hui inscrite au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Cette reconnaissance, prestigieuse, s'accompagne de la nécessité d'une montée en gamme globale de l'identité de la ville et, notamment, des devantures de ses commerces de centre-ville. C'est dans cet objectif que la collectivité réalisera un « guide de bonnes pratiques » pédagogiques à destination des professionnels du secteur.



UNE AMBITION... ET DES ACTIONS !

Exemples d'opérations phares programmées dans le cadre d'AGIR 2035 Ville de Vichy

> **Une nouvelle stratégie de développement commercial et marketing, pour mieux positionner le Grand Marché comme Pôle Gourmand Territorial.** Structuration du fonctionnement interne, programmation de l'offre des commerçants sédentaires et non-sédentaires, mise en valeur des aménagements, renouvellement de l'image du Grand Marché, ... L'ambition portée aujourd'hui est de mettre en place des actions permettant de valoriser toujours mieux les producteurs locaux, tout en développant de nouveaux espaces de convivialité et de restauration. Pour faire, vraiment, du Grand Marché la locomotive alimentaire de l'agglomération !

• Sonorisation, stationnement, wifi, ... : vers un cœur de ville commercial animé et connecté !

Vichy, ville d'eaux est aussi une ville de promenade et de divertissement. Son centre-ville est ponctué par de nombreux événements qui permettent d'attirer le chaland. Dans ce cadre, la refonte du système de sonorisation permettra d'animer et de recréer une ambiance musicale dans les rues et les passages commerçants de l'hypercentre.

La Ville le sait, pour attirer et fidéliser les clients en centre-ville, une action prioritaire devra être menée pour régler la question du stationnement. Des expérimentations doivent émerger sur ce sujet, grâce au Programme National d'Investigation porté par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires.

Enfin, parce qu'à horizon 2035, un cœur de ville vivant sera aussi un cœur de ville 100% connecté, Vichy envisage, dans le cadre de la réflexion globale sur la « Smartcity », le développement d'une application multi-services permettant aux usagers un accès unique à toute l'offre commerciale et artisanale du centre-ville. De nouveaux usages rendus possibles grâce au déploiement du wifi gratuit, accéléré grâce au programme « Action Cœur de Ville ».



ACCOMPAGNER LA DIGITALISATION DES COMMERÇANTS ET DES ARTISANS

Les modes de consommation ont été bouleversés par la crise sanitaire intensifiant le phénomène e-commerce. Cette crise a été révélatrice des « fractures numériques » qui coexistaient parmi les commerçants. Afin de booster leurs chiffres d'affaires, la Ville de Vichy a pris en charge en phase d'expérimentation l'abonnement d'une place de marché « Ma Ville Mon Shopping » pour leur permettre de disposer d'une vitrine en ligne gratuitement. D'autres dispositifs se mettent en place pour accompagner les commerçants dans cette transition : ateliers personnalisés, formations, ...

AGIR 2035 : VICHY COMMUNAUTÉ S'ENGAGE AUSSI !

La cohérence est l'une des clés de la réussite des projets territoriaux. C'est donc en parfaite cohérence qu'ont été bâtis les projets AGIR 2035 de Vichy et de Vichy Communauté.

Vichy Communauté a fait un choix clair, pour développer le dynamisme et l'attractivité de ses commerces : miser sur la proximité ! L'agglomération accorde **des soutiens prioritaires à l'implantation et la reprise de commerces en cœur de ville et cœur de bourgs et renforce les règles en matière d'urbanisme commercial, pour limiter au maximum le déploiement d'offres commerciales de périphérie.**



DEVELOPPER LA VOCATION ESTUDIANTINE DU CŒUR DE VICHY

Le Pôle Universitaire de Vichy propose des formations de la sortie du Bac à la licence professionnelle, dans de nombreuses filières : langues, multimédia, gestion, entrepreneuriat, communication, journalisme, commerce, paramédical, pharmacie, ... Les étudiants vichyssois ont la possibilité de suivre un cursus en formation initiale, en formation continue ou en alternance.

Cette offre est complétée par le Campus des métiers « Thermalisme bien être et pleine santé », basé sur un réseau de formations solide couvrant les domaines clés entrant dans ce concept : le thermalisme curatif, la nutrition santé, le sport-mobilité-santé, l'hôtellerie restauration, les soins à la personne, le tourisme.



• Développer les espaces dédiés à l'enseignement et les services annexes

En matière d'accueil de nouveaux étudiants, se donner les moyens de nos ambitions, c'est d'abord ouvrir de nouveaux espaces dédiés à l'enseignement, permettant d'accueillir ceux dispensés au Pôle universitaire, mais aussi l'ensemble des formations du Bac +2 au Bac +5 dispensées au sein de Vichy Campus. Des formations qui préparent à des métiers divers : la santé, l'hôtellerie, le commerce, le tourisme, le sport...

Plusieurs actions visant à optimiser et rationaliser l'occupation des bâtiments actuels, en tenant compte des futures tendances en matière d'organisation de l'enseignement supérieur, seront donc menées. Des bâtiments seront également rénovés afin d'améliorer l'accueil des filières actuelles, telles que la filière STAPS.



Au-delà des lieux d'enseignement, d'autres investissements pourraient concourir à un meilleur accueil des étudiants : la fusion des médiathèques Larbaud et de l'Orangerie, avec la mise en place d'une gestion commune est, par exemple, à l'étude. Le restaurant universitaire, quant à lui, sera agrandi et sa gestion adaptée aux nouvelles dynamiques prévues dans le Programme Alimentaire Territorial.

• Faire de Vichy une ville pour les étudiants.

Pour attirer et garder ses étudiants, Vichy doit leur offrir un cadre de vie et des loisirs adaptés à leurs goûts et leurs envies ! Nouveaux commerces, nouveaux lieux de vie - bars, restaurants, discothèques, tiers lieu, ...- mais aussi accès pour tous à l'offre culturelle et sportive particulièrement riche de la Ville : tout doit être mis en œuvre pour faciliter l'épanouissement de chaque jeune !

« Un territoire, Un Campus, des étudiants » : c'est le concept porté par la Ville de Vichy, qui s'engage à offrir à tous les étudiants du territoire, quelle que soit leur filière ou leur lieu d'enseignement, les mêmes services et l'accès à la même offre de loisirs.



UNE AMBITION... ET DES ACTIONS !

Exemples d'opérations phares programmées dans le cadre d'AGIR 2035 Ville de Vichy

> **De nouveaux logements pour nos étudiants.** A proximité des sites d'enseignement supérieur, les projets structurants (ancien site des carrières féminines par exemple) seront développés pour répondre aux nouveaux besoins des étudiants. Une analyse fine des besoins sera menée et des enquêtes de satisfaction auprès des étudiants et des membres de Vichy Campus permettront de mieux qualifier les marges de progrès et de mieux calibrer les opérations qu'il conviendra d'encourager.



• Recherche : poursuivre le partenariat avec L'Université Clermont Auvergne

De 1 510 étudiants en 2016 à 2 900 étudiants en 2019, la population étudiante de Vichy a presque doublé en quatre rentrées. Cet afflux soudain d'étudiants a été voulu par la collectivité qui a su mettre en avant ses atouts, son cadre de vie, la qualité de ses équipements sportifs, sa "taille humaine". Sa proximité avec Clermont-Ferrand a fait le reste, lui permettant de capter des formations que le site clermontois ne pouvait plus accueillir. L'agglomération souhaite poursuivre cette croissance et se donne un objectif de 4 000 étudiants en 2035. Cette ambition passe, notamment, par un partenariat fort avec l'Université Clermont Auvergne, pour développer la dimension recherche sur le territoire vichyssois.

AGIR 2035 : VICHY COMMUNAUTÉ S'ENGAGE AUSSI !

La cohérence est l'une des clés de la réussite des projets territoriaux. C'est donc en parfaite cohérence qu'ont été bâtis les projets AGIR 2035 de Vichy et de Vichy Communauté.

L'objectif de 4 000 étudiants à Vichy en 2035 est un objectif collectif, largement partagé avec Vichy Communauté ! L'agglomération s'engage pleinement pour porter le concept « Un territoire, un campus, des étudiants ». Elle s'engage, également, dans la construction d'une offre de soins répondant aux besoins spécifiques des étudiants grâce à des partenariats noués avec les professionnels de santé de son territoire.



Futur ensemble d'enseignement supérieur (ISRP, Ecole Fournier) - Images d'Illustration - CHM Architectes



AGIR2035
VILLE
DE VICHY



Mairie de Vichy
Place de l'Hôtel de ville - 03200 Vichy
Téléphone : 04 70 30 17 17

VICHY 
PATRIMOINE MONDIAL